Zeitschrift: Schweizerische numismatische Rundschau = Revue suisse de numismatique = Rivista svizzera di numismatica

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 63 (1984)

Artikel: Un monnayage celtique en Valais : les monnaies des Véragres

Autor: Geiser, Anne

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174845

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANNE GEISER

UN MONNAYAGE CELTIQUE EN VALAIS: LES MONNAIES DES VÉRAGRES[1]

Les récentes fouilles archéologiques entreprises à Martigny, dans le sanctuaire indigène, ont permis la découverte de monnaies d'un type particulier, imitant la drachme de Marseille. L'examen d'autres pièces de même type justifie une étude d'ensemble[2]. C'est en fait un essai de reconstitution de l'ensemble monétaire, fondé sur l'étude des différents coins, des variantes typologiques, de l'évolution des poids et du titre des monnaies qui est présenté ici. Le catalogue systématique repose sur la chronologie relative des monnaies. Nous avons aussi abordé quelques-uns des problèmes historiques que pose ce monnayage, notamment son attribution et sa chronologie absolue[3].

Sources et abréviations

Sources

Inventaires manuscrits (déposés dans les archives de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard):
Inventaire de la Poste du Grand-Saint-Bernard, Fouilles faites au Plan de Jupiter (notes anonymes concernant la collection des monnaies gauloises).

Pellouchoud Alfred, Liste récapitulative des objets et pièces trouvées au Plan de Jupiter dans les fouilles de 1890, 1891, 1892 et 1893, Grand-Saint-Bernard, novembre 1954 (manuscrit dactylographié).

[1] Cette publication comprend le catalogue de toutes les monnaies véragres connues à ce jour. Il constitue la première partie du catalogue des monnaies du Grand-Saint-Bernard et de celui du sanctuaire indigène de Martigny. Le catalogue des autres monnaies du sanctuaire indigène de Martigny, de même que le catalogue de celles trouvées au Grand-Saint-Bernard sont en cours d'élaboration.

[2] Ce travail a fait l'objet d'un mémoire de licence ès Lettres défendu à l'Université de Lausanne: Anne Geiser, Les imitations valaisannes de la drachme padane, mémoire de licence en Histoire ancienne, Section des Sciences de l'Antiquité, Professeur Pierre Ducrey, Lausanne, mars 1980, 63 p., 40 pl. Il a été présenté dans deux communications, la première au 9e Congrès International de Numismatique à Berne en 1979: voir Geiser 1982, la seconde au colloque de Würzburg (RFA), en 1981: «Aktuelle Fragen der keltischen Numismatik»: A. Geiser, Les monnaies des Véragres: notes historiques, British Archaeological Reports, Oxford, à paraître.

[3] Nos remerciements vont aux personnes, aux institutions et aux musées qui nous ont apporté leur concours (notamment en relisant le manuscrit de cet article) ou qui nous ont facilité l'accès de leurs collections. En particulier F. Wiblé, Directeur des fouilles de Martigny - Octodurus, pour nous avoir confié l'étude des monnaies du temple indigène de Martigny, pour ses précieux conseils et son aide active; Monseigneur A. Lovey, Prévôt de la Maison du Grand-Saint-Bernard qui nous a donné son accord à la publication des objets antiques conservés à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, et pour leur collaboration aux Chanoines B. Cretton, prieur, J.M. Girard et A. Berthouzoz de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard; C. Brenot, Paris; H.A. Cahn, Bâle; P. Ducrey, Lausanne; H.-U. Geiger, Zurich; H.-M. von Kaenel, Winterthur; F. König, Berne; C. Martin, Lausanne; M. Orlandoni, Aoste; A. Pautasso, Turin; M. Prod'Hom, Lausanne; C. Rapin, Lausanne; S. Scheers, Louvain; S. Steinemann, Lausanne; P. Tissière, Martigny; Y. Tissot, Martigny; P. Werhahn, Reinach; au Cabinet des Médailles de la Bibliothèque Nationale à Paris; au Musée central à Metz; au Médaillier du Musée National suisse à Zurich; au Cabinet des Médailles du Musée d'Art et d'Histoire à Genève; au Médaillier du Musée cantonal d'archéologie à Sion.

Pellouchoud Alfred, Répertoire des monnaies gauloises, Grand-Saint-Bernard, février 1955 (manuscrit dactylographié).
Pellouchoud Alfred, Répertoire des monnaies grecques, orientales, coloniales et République Romaine, Grand-Saint-Bernard, février 1955 (manuscrit dactylographié).
Pellouchoud Alfred, Répertoire des monnaies de l'Empire romain et du Bas-Empire, Grand-Saint-Bernard, avril 1955 (manuscrit dactylographié).
Pellouchoud Alfred, Musée et collections, Grand-Saint-Bernard, février 1955 (manuscrit dactylographié).
Geis, Repertorio delle monete dell'Impero romano e del Basso Impero (manuscrit dactylographié; traduction italienne du répertoire de A. Pellouchoud).

Abréviations

Arslan 1973, E. Arslan, Appunti per una sistemazione cronologica della monetazione gallica cisalpina, Q Tic 2, 1973, 43-51.
AS Archéologie suisse, Bâle.
ASSPA, Annuaire de la société suisse de préhistoire et d'archéologie.
Castelin 1978, K. Castelin, Keltische Münzen, Katalog der Sammlung des Schweizerischen Landesmuseums Zürich 1, Zurich, 1978.
Colbert 1973, J.-B. Colbert de Beaulieu, Traité de numismatique celtique I, Méthodologie des ensembles, Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 135, Paris, 1973.
Dentzer-Gauthier-Hackens 1975, J.-M. Dentzer, Ph. Gauthier, T. Hackens, Numismatique antique: Problèmes et méthodes, Etude d'archéologie classique IV, Actes du colloque de 1971, Annales de l'Est, Mémoire 44, Nancy-Louvain, 1975.
Ducrey 1978, P. Ducrey, Etat de la recherche sur le Valais romain, Vallesia 33, 1978, 17-30.
von Duhn-Ferrero 1891, F. von Duhn, E. Ferrero, Le monete galliche del Medagliere dell'Ospizio del Gran San Bernardo, Memorie della Reale Accademia delle Scienze di Torino 41, 1891, 331-388.
Furger-von Kaenel 1976, A. Furger-Gunti et H.-M. von Kaenel, Die keltischen Fundmünzen aus Basel, RSN 55, 1976, 35-76.
Geiser 1982, A. Geiser, Les trouvailles monétaires de Martigny: attribution et résultats provisoires de la chronologie d'un monnayage gaulois, Actes du 9e Congrès international de numismatique à Berne 1979, Louvain/Luxembourg 1982, 597-605.
Geiser-Wiblé 1983, A. Geiser, F. Wiblé, Monnaies du site de Martigny, AS 6, 1983, 68-77.
Jb BHM, Jahrbuch des Bernischen Historischen Museums, Berne.
von Kaenel 1979, H.-M. von Kaenel, Die Fundmünzen von der Engehalbinsel bei Bern, Jb BHM 55-58, 1975-1978, (1979), 103-113.
LT 1892, H. de La Tour, Atlas des monnaies gauloises, Paris, 1892.
Meyer 1863, H. Meyer, Beschreibung der in der Schweiz aufgefundenen gallischen Münzen, Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich XV 1, 1863, 1-37.
Meyer 1865, H. Meyer, Münzfunde auf dem Grossen St. Bernhard, im Wallis und auf dem Julier, Kanton Graubünden, Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses 11, 1865, 32-34.
Meyer 1866, H. Meyer, Münzfunde, Indicateur d'histoire et d'antiquités suisses 12, mars 1866, 9 et pl. I fig. 5.
Muret-Chabouillet 1889, E. Muret, A. Chabouillet, Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, Paris, 1889.
NSc, Notizie degli scavi di antichità, Rome.
Orlandoni 1982, M. Orlandoni, Monete di epoca anteriore alla conquista romana rinvenute negli scavi archeologici di Aosta, Atti del Congresso sul Bimillenario della Città di Aosta, Aosta 1975 (Bordighera 1982), 77-85.
Pautasso 1966, A. Pautasso, Le monete preromane dell'Italia settentrionale, Sibrium 7, Varese, 1966.
Pautasso 1968, A. Pautasso, Introduzione alla numismatica padana, RIN 17, 1968, 25-45.
Pautasso 1972, A. Pautasso, Helvètes ou Salasses? La monnaie du Val d'Aoste avant l'occupation romaine, RSN 51, 1972, 40-46.

Pautasso 1975, A. Pautasso, Sulla cronologia delle monetazioni padane, Q Tic 4, 1975, 45-54.
Pautasso 1980, A. Pautasso, Influenze monetarie del celtismo padano nell'area elvetica, Studi in onore di Ferrante Rittatore Vonwiller (Côme 1980), 343-364.
Pautasso 1982, A. Pautasso, Ritrovamenti di monete celtiche presso Saint-Rhémy, Atti del Congresso sul bimillenario della città di Aosta, Aosta 1975 (Bordighera 1982), 57-76.
Pautasso 1983, A. Pautasso, Le espressioni monetarie nell'area occidentale del massiccio alpino in epoca preromana, dans Le peuplement de l'intérieur du massif alpin de la Préhistoire à la fin de l'Antiquité, IIIe Colloque sur les Alpes dans l'Antiquité, Aoste 1982, Volume spécial du Bulletin d'études préhistoriques alpines XV, (1983), 155-168.
Peyre 1979, C. Peyre, La Cisalpine gauloise du IIIe au Ier siècle avant J.-C., Paris, 1979.
Polenz 1982, H. Polenz, Münzen in latènezeitlichen Gräbern Mitteleuropas aus der Zeit zwischen 300 und 50 vor Christi Geburt. Bayerische Vorgeschichtsblätter 47, 1982, 27-222.
Sauter 1950, M.-R. Sauter, Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens, Vallesia 5, 1950, 1-165.
Sauter 1955, M.-R. Sauter, Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens, 1er suppl. à l'inventaire archéologique, Vallesia 10, 1955, 1-38.
Sauter 1960, M.-R. Sauter, Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens, 2e suppl. à l'inventaire archéologique, Vallesia 15, 1960, 241-296.
Sternberg 1977, F. Sternberg (Ed.), Antike Münzen: Griechen-Römer-Byzantiner, Catalogue de vente VII, Zurich, 1977.
Vessereau 1976, A. Vessereau, La statistique, coll. Que sais-je 281, Paris, 1976, (13e éd.).
Wiblé 1977, F. Wiblé, Un nouveau sanctuaire gallo-romain découvert à Martigny (VS), Festschrift Walter Drack zu seinem 60. Geburtstag, Stäfa 1977, 89-94.
Wiblé 1978, F. Wiblé, Importante découverte à Martigny, GNS 28, 1978, 65-67.
Wiblé 1981, F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium, La ville romaine de Martigny. Guides Archéologiques de la Suisse 17, Martigny, 1981.
Wiblé 1983, Téménos, F. Wiblé, Le téménos de Martigny, AS 6, 1983, 57-67.
Wible 1983, Musée, F. Wiblé, Le Musée archéologique dans: La Fondation Pierre Gianadda, Martigny, Martigny, 1983, 197-331.
Wiblé 1983, Forum, F. Wiblé, Forum Claudii Vallensium, Das römische Martigny, Wallis/Schweiz, Antike Welt 14, 1983, 2-32 (= Wiblé 1981, traduit et mis à jour en 1983).

I. Le type monétaire de Martigny, ou véragre, dans la littérature

Plusieurs publications ont déjà mentionné la découverte de 105 monnaies gauloises d'un type particulier, dans le téménos de Martigny, avec 866 autres monnaies et divers objets votifs[4].

On reconnaît à l'avers de ces monnaies une tête humaine à droite, réduite à quelques traits. Le revers représente un quadrupède à droite et comporte, le plus souvent, un symbole et une légende en forme de simples traits.

H. Meyer le premier, dans un article de 1863, reproduisit une monnaie de ce type, provenant de Berne, et la classa avec les imitations des drachmes de Marseille du type Artémis/lion[5]. En 1866, il en illustrait un deuxième exemplaire provenant du canton de Fribourg[6].

[4] Wiblé 1977; Wiblé 1978; Ducrey 1978, 17; Pautasso 1980, 360-361; Pautasso 1982, 72-74; Geiser 1982; Geiser-Wiblé 1983,68-70; Wiblé 1983, Téménos, 65-66; Wiblé 1983, Musée, 220-237; Pautasso 1983, 161.

[5] Meyer 1863, n° 8 et pl. 1, 8; «A. Ein barbarischer Kopf. R. Ein Thier, das kaum an den Löwen erinnert».

[6] Meyer 1866, 9 et pl. I, 5.

E. Muret et A. Chabouillet mentionnent en 1889, dans leur Catalogue des monnaies gauloises de la Bibliothèque Nationale, trois monnaies de ce type. Ils classent la première (n° 2155) avec «les imitations massaliètes par les peuples gaulois du nord de l'Italie» et les deux autres (n° 8474 et n° 8475) avec les monnaies ambiennes bien qu'elles portent au revers le lion à droite, propre aux monnaies de Marseille et à leurs imitations. A leur suite, H. de La Tour illustre l'exemplaire n° 8474 attribué aux Ambiens[7].

En 1891, F. von Duhn et E. Ferrero, dans l'article sur les monnaies gauloises du Médaillier de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard, admettent que les 106 monnaies aux types Artémis/lion décrites ont été frappées ailleurs qu'à Marseille et qu'il s'agit d'imitations de monnaies de Marseille, frappées en Italie[8].

A. Pautasso, dans son ouvrage consacré aux monnaies de la plaine du Pô imitant la drachme de Marseille, distingue les monnaies du type de Martigny des monnaies padanes.

Il mentionne 95 exemplaires du type de Martigny:
- 91 au Musée de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard,
- 2 à la Bibliothèque Nationale (n°s 8474 et 8475 attribuées aux Ambiens),
- 1 trouvée dans le canton de Fribourg et
- 1 provenant de Berne-Tiefenau[9].

En 1980, il ajoute à son inventaire 2 monnaies du type de Martigny provenant de Saint-Léonard (VS), 1 de la région de Metz, 1 de Saint-Rhémy et le troisième exemplaire à la Bibliothèque Nationale (n° 2155)[10]. Il attribue les monnaies du type de Martigny aux peuples du versant septentrional des Alpes, à l'Helvétie en 1972[11].

Après la découverte des 105 monnaies de ce type dans le téménos de Martigny, François Wiblé et nous-mêmes, suivis par A. Pautasso, avons immédiatement pensé qu'il s'agissait d'un monnayage valaisan, certainement véragre[12].

II. Définition du type, de son module et de son poids

Les types monétaires de Martigny dérivent des monnaies padanes imitant la drachme de Marseille. L'avers des monnaies padanes montre la tête dégénérée de l'Artémis des monnaies de Marseille; au revers, le lion déformé passant à droite. On peut encore reconnaître les restes de la légende ΜΑΣΣΑ au-dessus du «lion». Le poids de ces mon-

[7] Muret-Chabouillet 1889, 41, n° 2155: «Tête de Diane à droite. R. VV Lion à droite, la gueule béante»; id., 195, n° 8474: «Tête barbare à droite. R. Lion à droite; dessus et dessous annelet»; id., 195, n° 8475: «Idem»; LT 1892, n° 8474, pl. XXXIII.

[8] Von Duhn-Ferrero 1891, 336–340, n°s 4–16 et n° 18 dont le revers est décrit comme un cheval à gauche: voir numéro 92 de notre catalogue. Ibid., 381–386.

[9] Pautasso 1966, 54–56.

[10] Pautasso 1980, 353–354 et 356–357 et ci-dessus note 7. Il mentionne aussi dans ses addenda les découvertes de Martigny.

[11] Contre l'attribution aux Ambiens: Pautasso 1966, 55; Pautasso 1980, 357. Attribution aux peuples du Nord des Alpes: Pautasso 1966, 56; aux Helvètes: Pautasso 1972, 46.

[12] Wiblé 1977; Wiblé 1978; Pautasso 1980, 360–361 dans ses addenda sur les monnaies de Martigny; Geiser 1982, 601 ss, conférence de 1979; Pautasso 1982, 72–74; Pautasso 1983, 101.

naies varie entre 3,5 g et 2 g, leur diamètre entre 18 mm et 12 mm. A. Pautasso les attribue aux peuples celtiques de la plaine du Pô entre le versant méridional des Alpes et la mer Méditerranée d'où leur nom de monnaies padanes[13].

Les monnaies du type de Martigny n'ont en commun avec celles de Marseille que la figure humaine à droite à l'avers, et le quadrupède à droite au revers avec des restes de l'inscription. Elles se distinguent presque toutes des monnaies massaliotes et padanes par la présence de différents symboles entre les pattes et sur le dos du «lion».

Le poids de nos pièces varie entre 2,3 g et 0,8 g, leur diamètre entre 16,5 mm et 11 mm. A. Pautasso constate que le titre des exemplaires du Grand-Saint-Bernard évolue. Il note à cet égard que les premières émissions sont fourrées d'argent alors que les suivantes sont en bronze[14]. On peut préciser à l'examen des trouvailles de Martigny que les premières émissions sont en argent d'un titre moyen.

III. Inventaire des monnaies du type de Martigny

a) Monnaies dont on connaît la provenance précise:

1 Martigny (Valais) *(fig. 1)*.
En Zibre: 1973, 1976–1978, téménos et temple indigène, offrandes, 105 exemplaires; 1983, téménos, 4 exemplaires;
Amphithéâtre: 1980, monnaie égarée dans l'Antiquité, 1 exemplaire;
Insula 1: 1979–1980, secteur d'habitation, monnaies égarées dans l'Antiquité, 2 exemplaires;
Insula 6: 1981–1982, secteur d'habitation, monnaies égarées dans l'Antiquité, 3 exemplaires.
Collections archéologiques du Valais.
Les vestiges du temple indigène, situés dans un vaste enclos – ou téménos – à l'extérieur du périmètre connu de la ville romaine, se composent d'un podium rectangulaire en pierres sèches sur lequel se dressait une *cella* dont on peut encore distinguer deux états successifs[15].
Les monnaies et des fibules gauloises et romaines constituent la majeure partie du matériel votif retrouvé lors des fouilles du sanctuaire, à côté d'une dédicace à Mercure.
D'après les observations des fouilleurs, des monnaies de différentes périodes gisaient pêle-mêle au même niveau[16]. On les a retrouvées aussi bien dans la *cella* et sur le podium qu'aux abords du temple. Deux zones de forte concentration devant l'entrée du sanctuaire apparaissent sur la carte de répartition des monnaies gauloises *(fig. 2)*.

[13] Pautasso 1966; voir aussi Pautasso 1968.
[14] Pautasso 1980, 356.
[15] Pour plus de détails sur le temple et son matériel, se reporter à: Wiblé 1977; Wiblé 1978; F. Wiblé, Chronique archéologique: Martigny, distr. de Martigny, VS, ASSPA 61, 1978, 205–206 et 62, 1979, 146; Wiblé 1981, 33–36 et Wiblé 1983, Téménos, et Wiblé 1983, Musée, 207–237. On peut aussi consulter en allemand F. Wiblé 1983, Forum, 25–27.
[16] Wiblé 1983, Téménos, 64–65.

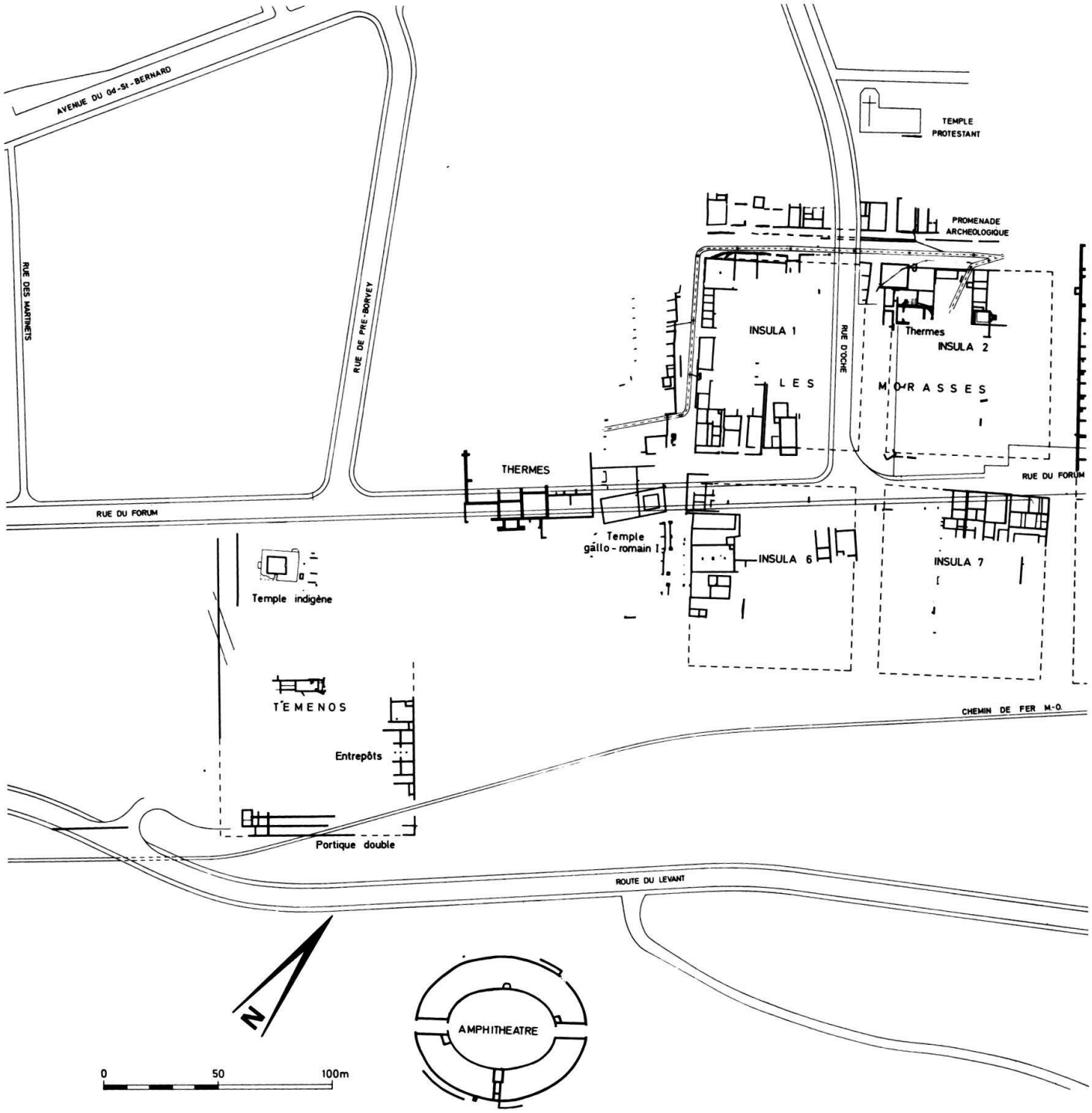

Fig. 1 Martigny. Extrait du plan archéologique 1983

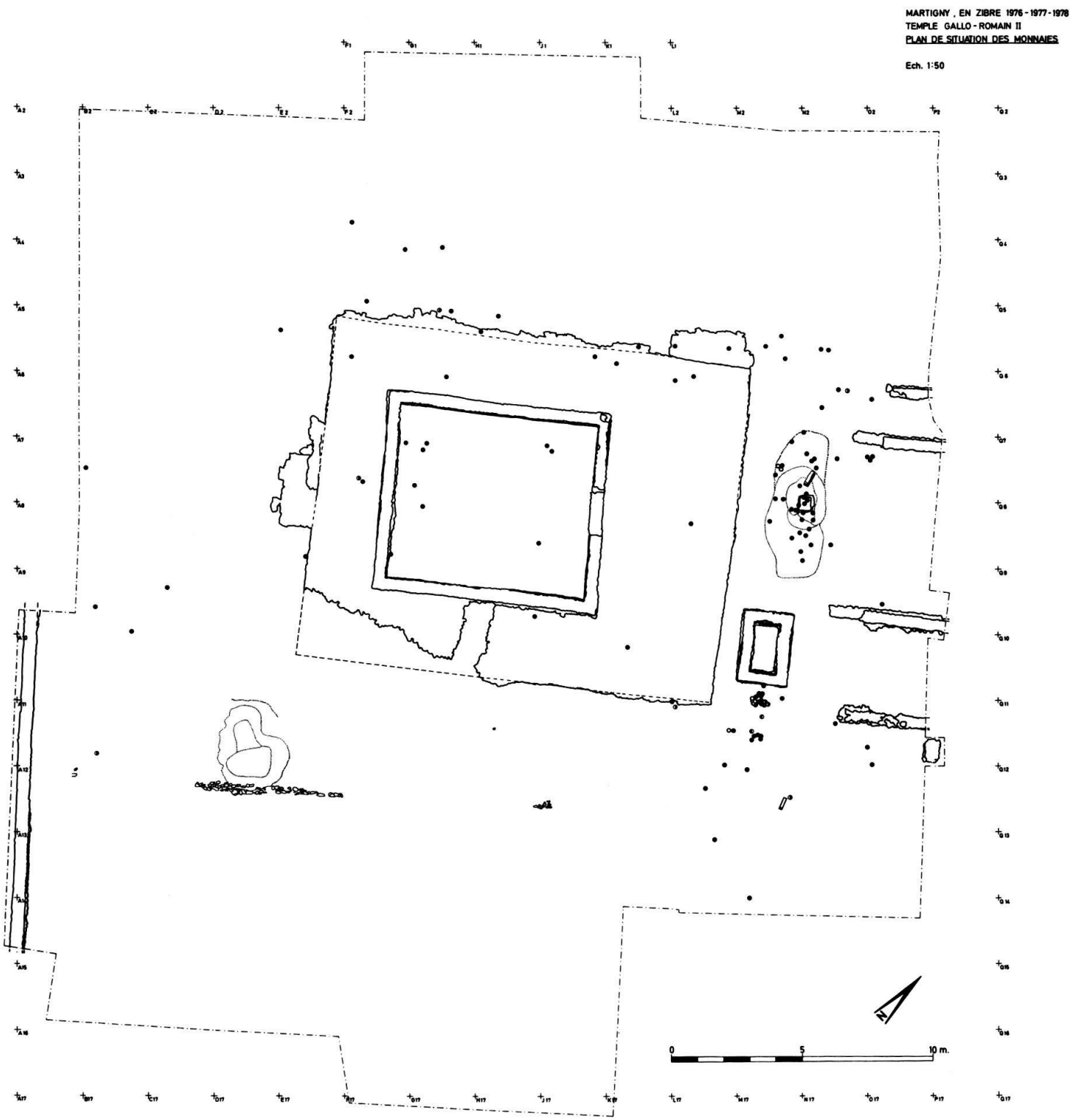

Légende :

- ● monnaies véragres
- ○ petites dénominations (valaisannes ?)
- ◐ monnaie de Marseille et monnaie padane
- ◑ autres monnaies gauloises
- ◕ monnaie grecque

Fig. 2 Martigny. Plan du temple indigène et répartition des monnaies gauloises

Parmi les 971 monnaies que les fouilles de 1973–1978 ont mises au jour, il y a une monnaie athénienne (V^e^/IVe s. avant J.-C.)[17], 123 gauloises dont 105 exemplaires du type de Martigny (IIe–Ier s. avant J.-C.), 847 romaines (Ier s. avant J.-C.–IVe s. après J.-C.) dont 5 indéterminées[18]. La découverte des monnaies du type de Martigny relance la question de leur attribution et permet de préciser la détermination d'un exemplaire trouvé en 1973 dans les entrepôts du téménos.
Les pièces découvertes dans l'amphithéâtre et les secteurs d'habitation ont été égarées dans l'Antiquité, elles se distinguent par là de celles déposées volontairement dans le sanctuaire[19].

2 Grand-Saint-Bernard (Italie, commune de Saint-Rhémy). Plan de Jupiter, fouillé depuis le XVIIIe siècle, sanctuaire, 107 exemplaires dont 105 au Musée de l'Hospice *(fig. 3)*.

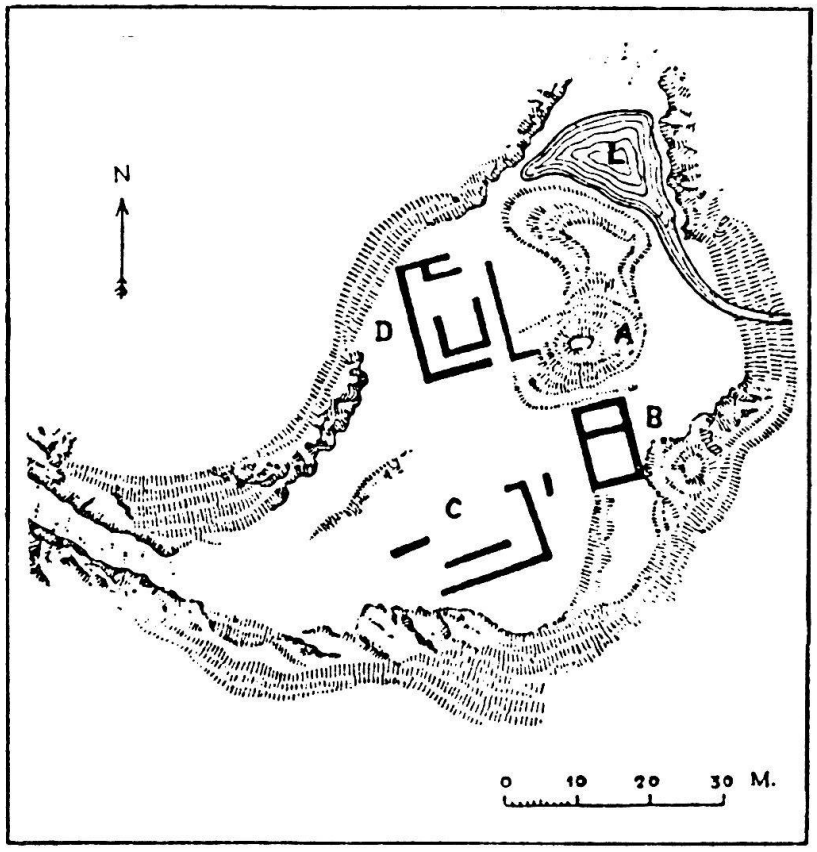

Fig. 3 Grand-Saint-Bernard: Plan archéologique
A Rocher, B Temple de Jupiter-Poeninus, C et D Bâtiments d'époque romaine (mansio?), L Petit lac
1 : 1

[17] Inventaire 77/241; d'après son poids, ce n'est peut-être pas une obole; voir aussi Geiser-Wiblé 1983, 68.
[18] Geiser-Wiblé 1983, 68–69 et tableau, 74.
[19] Voir notamment: F. Wiblé, Nouvelles découvertes à Martigny-Forum Claudii Vallensium, AS 5, 1982, 3 et Geiser-Wiblé 1983, 74–75. Inventaires: téménos: 73/28, TGR 76/, 77/, 78/, 83/68, 83/71, 83/79 et 83/231; amphithéâtre: 80/798; insula 1: 79/377, 80/246; insula 6: 81/308.

La plus grande partie des 554 monnaies gauloises conservées au Musée de l'Hospice, provient des différentes prospections archéologiques au lieu-dit «Plan de Jupiter» et plus précisément des abords d'un rocher situé au nord des vestiges romains du temple de Jupiter Poeninus[20]. On considère cet emplacement comme celui d'un sanctuaire gaulois où l'on déposait son offrande pour s'assurer les faveurs du dieu.

A. Pautasso énumère les fouilles principales faites au Grand-Saint-Bernard, les responsables qui y participèrent et certaines des publications qui en résultèrent[21]. Le Musée de l'Hospice conserve 105 monnaies du type de Martigny[22]. En 1891, le catalogue des monnaies gauloises du Grand-Saint-Bernard de F. von Duhn et de E. Ferrero décrivait 91 monnaies du type de Martigny. Sur ce nombre, 85 exemplaires proviennent des fouilles antérieures à 1890, 4 des fouilles de 1890, 2 sont d'origine indéterminée[23]. On peut y ajouter 2 pièces récemment vendues à Zurich[24] provenant du Grand-Saint-Bernard. Nous ne connaissons pas l'emplacement précis de la découverte de ces monnaies en raison de l'ancienneté des fouilles. Parmi les autres monnaies gauloises déposées au Musée du Grand-Saint-Bernard, on peut noter 10 imitations padanes de la drachme massaliote et une forte concentration de monnaies des différents types séquanes[25] *(fig. 4)*.

[20] Pour les catalogues et inventaires des monnaies, se reporter à la rubrique sources et abréviations.

[21] Pautasso 1980, 343 a confondu deux articles de H. Meyer: Meyer 1863 et H. Meyer, Die römischen Alpenstrassen in der Schweiz, Mittheilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich XIII, 1861 dans lequel il écrit p. 126 qu'il a vu à l'Hospice 45 monnaies gauloises. Les fouilles plus récentes ont été publiées dans: E. Ferrero, Relazione degli scavi al Plan de Jupiter, NSc 8, 1890, 294–306; P. Castelfranco, Scavi nell'area del tempio di Giove Penino, NSc 9, 1891, 75–81; E. Ferrero, Seconda relazione degli scavi al «Plan de Jupiter», NSc 10, 1892, 63–77; id. Terza relazione degli scavi al «Plan de Jupiter», NSc 10, 1892, 440–450; id. Quarta relazione degli scavi al «Plan de Jupiter», NSc 12, 1894, 33–47. Voir aussi M.-R. Sauter 1950, 71–77; P. Barocelli, Edizione archeologica della carta d'Italia al 100000, foglio 28, Aosta (1962), 40; R. Mollo Mezzena, Documentazione sui culti aostani, dans Archeologia in Valle d'Aosta, dal Neolitico alla caduta dell'Impero romano 3500 a. C.-V. sec. d.C., (1982), 157–179; G. Walser, Römische Militärinschriften vom Grossen St. Bernhard, AS 6, 1983, 15–29; id., Summus Poeninus, Beitr. zur Geschichte des Grossen St. Bernhard in röm. Zeit, Historia, Einzelschrift Heft 46, Wiesbaden, 1984.

[22] Pautasso 1966, 54 mentionne 91 monnaies car il se réfère à von Duhn-Ferrero 1891, 336–341: types de Martigny, n°s 5, 7 à 14 et 18. Pautasso 1980, 344 note 101 monnaies car il tient compte de celles qui se trouvent dans le coffre de la cellule d'un chanoine à l'Hospice. Le total de 105 monnaies présenté ici prend en compte 4 monnaies supplémentaires très abîmées mais identifiables. A. Pellouchoud, dans son répertoire des monnaies gauloises, n°s 13–95 et n° 486, énumère 84 monnaies de ce type, mais signale l'existence de 79 monnaies gauloises «trop frustes ou indéterminables».

[23] Duhn-Ferrero 1891, 336–341.

[24] Sternberg 1977, n°s 10–11.

[25] Monnaies padanes: Pautasso 1966, 54, cite 1 monnaie de son type 1, 2 de son type 3, 1 de chacun de ses types 12, 37 et 38 (inv. 1C, 1D, 5H, 2Z, 11X, 11Y). En outre A. Pautasso n'a pas vu 4 monnaies: 2 de son type 5 (inv. 15M et 23G), 1 de son type 7B (inv. 16Y) et 1 de son type 8B (inv. 12F). Les inventaires indiqués pour les monnaies du Grand-Saint-Bernard correspondent au numéro des négatifs déposés à la Direction des fouilles d'Octodurus, les anciens numéros ayant pour la plupart disparu ou ayant été mélangés lors de manipulations antérieures. La carte de répartition (fig. 4) est le résultat du travail de von Duhn-Ferrero 1891, reprise et éclaircie par H.-M. von Kaenel, Die Fundmünzen vom Grossen Sankt-Bernhard, travail de séminai-

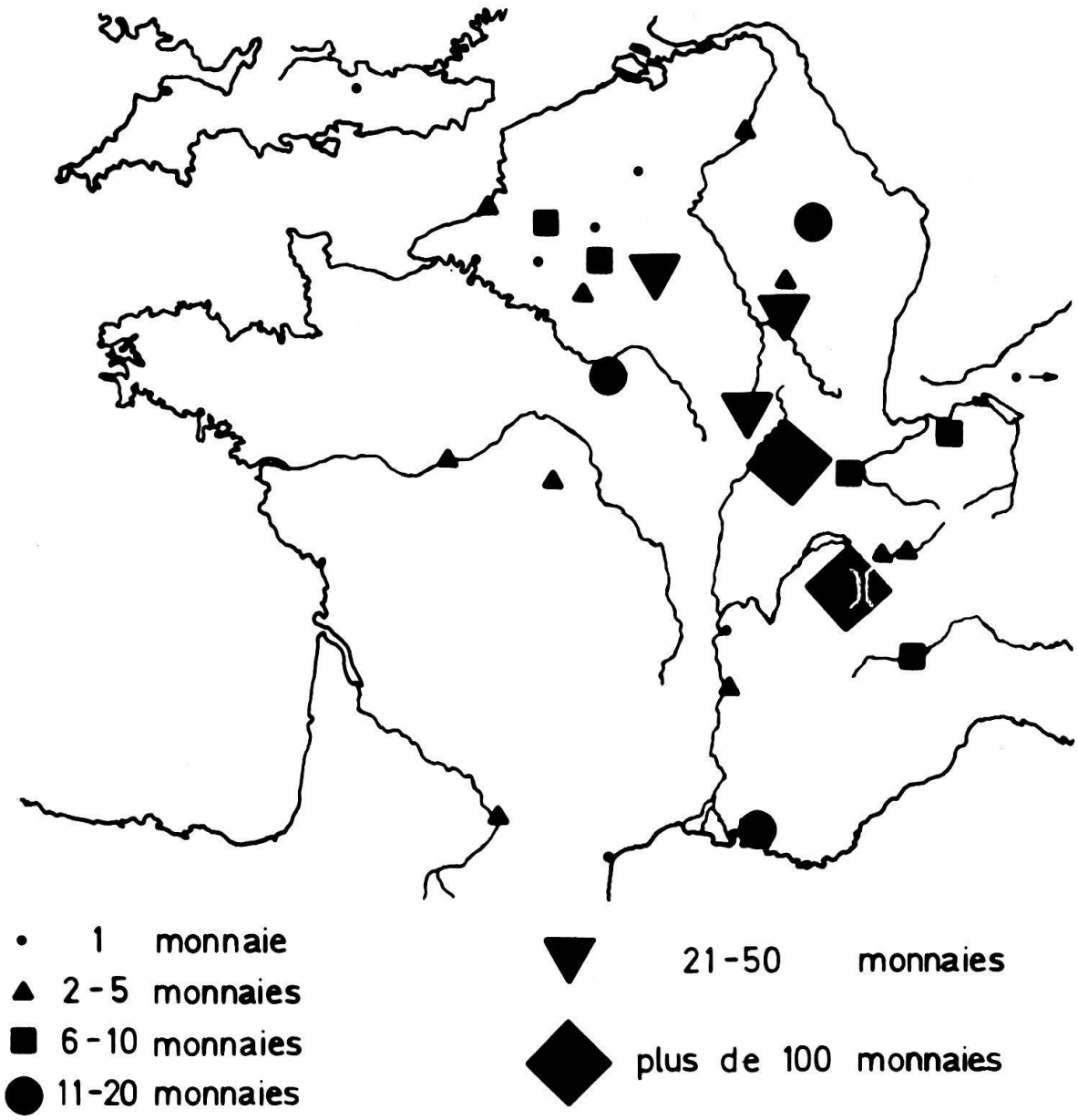

Fig. 4 Carte de répartition géographique et quantitative des provenances des monnaies gauloises du Musée du Grand-Saint-Bernard

3 Saint-Rhémy (Italie). Accès du tunnel routier du Grand-Saint-Bernard, 1960, petit trésor ?, 1 exemplaire.
A. Pautasso mentionne dans un article récent la découverte, en 1960, d'un autre exemplaire du type de Martigny avec 5 monnaies gauloises en potin, des Leuques et des Séquanes[26].

re à l'Université de Berne, Berne 1972, manuscrit inédit. Elle a été réajustée d'après les premières déterminations des monnaies gauloises déposées dans le Médaillier de l'Hospice du Grand-Saint-Bernard que nous avons effectuées depuis 1977. Elle figure dans Wiblé 1981, 10; Wiblé 1983, Forum, 4; Wiblé 1983, Musée, 279.

[26] Pautasso 1982, 57-60.

Le contexte archéologique de cette trouvaille n'apparaît pas clairement. Il pourrait s'agir aussi bien d'un petit trésor enfoui volontairement que des monnaies égarées dans l'Antiquité. Il semble cependant que ces pièces aient été déposées en même temps.

4 Saint-Léonard (Valais). Sur le Grand-Pré, 1957, monnaies égarées dans l'Antiquité, 2 exemplaires.
M.-R. Sauter mentionne deux monnaies du type de Martigny trouvées à Saint-Léonard. Il propose pour ces pièces une attribution gauloise et locale[27].
Elles proviennent de déblais de terre des fouilles de 1956–1957. Les couches d'occupation du site vont du néolithique à l'époque romaine.

5 Chamoson (Valais). Sans contexte, 1 exemplaire. Musée d'Art et d'Histoire de Genève, inventaire M 771.
On ne connaît que la provenance de cet exemplaire acheté à la fin du siècle passé par le musée de Genève avec un lot d'objets antiques.

6 Saint-Triphon (Vaud, commune d'Ollon). Le Lessus, 1958–1960, monnaies égarées dans l'Antiquité, 2 exemplaires. Cabinet des Médailles du canton de Vaud, Lausanne, inventaire 25245, 25252.
Deux monnaies du type de Martigny ont été retrouvées en 1958–1960 dans les fouilles du Lessus à Saint-Triphon. L'une d'elle a été récemment cataloguée à tort avec les monnaies de Saint-Léonard[28]. Ces pièces n'ont pas de contexte archéologique précis.

7 Lausanne (Vaud, Vidy, *vicus* romain de Lousonna). Secteur 2: 1960–1961, quartier d'habitation, monnaie égarée dans l'Antiquité, 1 exemplaire;
Chavannes 7: 1974–1975, quartier d'habitation, monnaie égarée dans l'Antiquité, 1 exemplaire.
Collections numismatiques du Musée archéologique de Vidy en dépôt au Cabinet des Médailles du canton de Vaud, Lausanne, inventaire: 16/239 et 7bis/1288. La première pièce du type de Martigny trouvée à Vidy provient du secteur 2 de l'ancienne *Lousonna*, sis au sud du *decumanus maximus*, dans la case I'. Cette monnaie avait été attribuée dans la publication des monnaies de Lousonna à la Répu-

[27] Sauter 1960, 270: «La Tène D, (. . .); deux monnaies d'un type encore mal connu et qui pourrait être local (Seduni?)». Voir aussi M.-R. Sauter, Chronique archéologique: Saint-Léonard (VS), dans ASSPA 47, 1958–1959, 220. Les chiffres 5925 et 5926 peints sur les monnaies sont les numéros d'inventaire des trouvailles qui figurent au catalogue des fouilles (renseignement P. Corboz, Institut d'Anthropologie, Genève) et non pas des numéros d'inventaire du Musée de Sion, Pautasso 1980, 353; Geiser 1982, 600 où nous avons attribué à tort au site de St-Léonard une pièce provenant en réalité de St-Triphon. Elle se trouvait à l'Institut d'Anthropologie de Genève avec les papiers laissés par O. Bocksberger qui a fouillé à Saint-Léonard et à St-Triphon, ce qui explique notre confusion.

[28] Ci-dessus note 27 et Geiser 1982, 600. G. Kaenel a retrouvé l'attribution exacte de cette monnaie dans les notes de O. Bocksberger sur les fouilles de St-Triphon.

blique romaine[29]. Elle n'a pas de référence stratigraphique. L'autre pièce est une trouvaille plus récente déterminée comme gauloise illisible. Elle provient de la fouille de Chavannes 7, secteur S2, 5e couche.
G. Kaenel propose une datation approximative de la couche, d'après son matériel céramique, entre 15/10 avant J.-C. au plus tôt et 20–40 après J.-C.[30].

8 Berne (Berne-Enge, Tiefenau). XIXe siècle, oppidum celtique, dépôt ou trésor, 1 exemplaire. Musée National Suisse, Zurich, inventaire LM A 1450.
Cette monnaie du type de Martigny proviendrait d'un dépôt ou «Massenfund» trouvé en 1849/1851 à Tiefenau dans la presqu'île de Berne-Enge[31]. Plusieurs archéologues fixent l'abandon de ce site à partir du milieu du Ier siècle avant J.-C. et datent le dépôt de 50 avant J.-C. au plus tard[32], ce que confirme la séquence numismatique de Tiefenau qui comprend 49 monnaies celtiques dont 19 imitations de la drachme massaliète. Parmi les monnaies les plus anciennes il y a 4 oboles de Marseille (dont une avec le «Massenfund»), parmi les plus récentes, des monnaies de potin au nombre desquelles se trouvent trois pièces séquanes du type A2[33].

9 Morville-lès-Vic (France, Dépt. Moselle, Haut-de-Saint-Jean). 1864–1889, monnaie égarée dans l'Antiquité, 1 exemplaire. Musée central, Metz, sans n° d'inventaire.
Entre 1864 et 1889 M. Merciol, curé de Morville, a récolté plus de 315 monnaies gauloises sur le plateau dit Haut-de-Saint-Jean. L'exemplaire du type de Martigny n'apparaît pas distinctement dans le catalogue qui est consacré à ces monnaies[34].

[29] C. Martin, Les monnaies, dans Lousonna 1, Bibliothèque historique vaudoise 42, Lausanne, 1969, 110 et 160, n° 16/239, Case I'; H. Bögli, Topographie: Les quartiers à l'ouest du Flon fouillés jusqu'en 1963, ibid. 17–21.

[30] C. Martin, Les monnaies, dans G. Kaenel, M. Klausener et S. Fehlman, Nouvelles recherches sur le vicus gallo-romain de Lousonna. Lousonna 2, Cahiers d'archéologie romande 18, Lausanne, 1980, 162, n° 7bis/1288; G. Kaenel et S. Fehlmann, Un quartier de Lousonna. La fouille de «Chavannes 7» 1974/75 et 1977, Lousonna 3, Cahiers d'archéologie romande 19, Lausanne, 1980, 57, n° 7bis/1288 et 48–52.

[31] Cette monnaie a été publiée par Meyer 1863, pl. I, n° 8. Elle ne figure pas dans H.-J. Kellner, Die keltischen Münzen von der Engehalbinsel bei Bern, Jb BHM 41/42, 1961/62, 259–274. Pautasso 1966, 56; Pautasso 1980, 353; Furger-von Kaenel 1976, 57; Castelin 1978, 106 et 191, n° 1058; von Kaenel 1979, 104 et 111 la mentionnent.

[32] H. Müller-Beck, E. Ettlinger, Die Besiedlung der Engehalbinsel in Bern auf Grund des Kenntnisstandes vom Februar des Jahres 1962, 43./44. Bericht der Römisch-Germanischen Kommission, 1962/63, 133 et suiv.; Furger-von Kaenel 1976, 47–52. Pour le «Massenfund», A. Jahn, recension de G. de Bonstetten, Notice sur des armes et chariots de guerre découverts à Tiefenau, près de Berne en 1851, Abhandlungen des Historischen Vereins des Kantons Bern, II 2, 1854, 350–356 et von Kaenel 1979, 104.

[33] Furger-von Kaenel 1976, 57 et von Kaenel 1979, 104 et 111.

[34] E. Fridrici, Description d'une série de monnaies recueillies par M. l'Abbé Merciol dans les environs de Morville-lès-Vic, Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde 2, 1890, 372–400; voir aussi Pautasso 1980, 353 et Geiser 1982, 602.

10 Vichy (France, Dépt. Allier). Vers 1858, trésor ?, 1 exemplaire. Musée National Suisse, Zurich, inventaire LM AG K 231.
Cette monnaie nous a été communiquée par H. Geiger. Elle proviendrait des fondations d'une maison où l'on découvrit quantité de pièces en bronze portant une tête de cheval. Elle fut donnée au Musée National Suisse par A. de Barthélemy. K. Castelin la classe avec les monnaies attribuées à Vichy avec au droit un dessin géométrique et au revers un cheval et une roue[35]. Dans son commentaire encore inédit du catalogue du Musée National, K. Castelin rectifie que le revers représente un lion barbare et qu'il s'agit d'un exemplaire des frappes du Bas-Valais imitant les monnaies padanes.

b) Monnaies dont on ne connaît la provenance qu'approximativement:

11 Valais (canton): 1 exemplaire. Médaillier du Musée cantonal d'archéologie, Sion, sans inventaire.
La seule monnaie du type de Martigny que conserve le musée de Sion provient certainement du canton du Valais, peut-être des fouilles anciennes de Martigny.

12 Fribourg (canton): 1 exemplaire, perdu.
H. Meyer mentionne et illustre une monnaie du type de Martigny découverte dans le canton de Fribourg au siècle passé[36]. Introuvable au Musée d'Art et d'Histoire ou au Service archéologique de Fribourg, on doit malheureusement la considérer comme perdue.

13 Val d'Aoste ou Grand-Saint-Bernard: 1 exemplaire. Collection privée, Aoste.
Un exemplaire du type de Martigny, actuellement dans une collection privée d'Aoste, faisait partie de l'ancienne collection Gal. M. Orlandoni a bien voulu nous communiquer son poids et sa photographie. Il est probable qu'elle a été découverte au Grand-Saint-Bernard.

c) Monnaies dont on ne connaît pas la provenance:

14 Paris, Cabinet des Médailles: 3 exemplaires, inv. BN 2155, 8474, 8475.
Provenant de l'ancienne collection de Saulcy, trois monnaies du type de Martigny sont conservées au Cabinet des Médailles à Paris[37]. F. de Saulcy connaissait le Valais et particulièrement la région du Grand-Saint-Bernard, pour y avoir séjourné. On ne peut pas affirmer toutefois qu'il les ait acquises lors de ces voyages bien que cela soit possible[38].

[35] Castelin 1978, 64, n° 489; pour la trouvaille de Vichy voir A. Blanchet, Traité des monnaies gauloises, Paris, 1905, 541, n° 10.
[36] Meyer 1866, 9, pl. I.5; Pautasso 1966, 56, etc. et Geiser 1982, 602.
[37] Muret-Chabouillet 1889, n°s 2155, 8474, 8475; LT 1892, pl. XXXIII, 8474.
[38] Ces voyages sont mentionnés par F. de Saulcy, La bataille d'Octodure, Revue archéologique 3, 1861, 439.

Au total 239 exemplaires du type de Martigny ont été inventoriés ci-dessus. L'étude de la chronologie relative de ces monnaies porte sur 229 exemplaires. Les 10 monnaies trouvées depuis 1979 à Martigny dans l'amphithéâtre, dans les *insulae* 1 et 6 et dans le *téménos* n'ont pas été examinées, car 7 d'entre elles n'ont été restaurées qu'au début de l'année 1984 (voir addenda).

IV. Elaboration du catalogue: étude de la chronologie relative

1 Méthode de classification.

Les premiers systèmes de classification des monnaies gauloises reposent sur la dégradation progressive du style des types monétaires à partir des modèles imités. J.-B. Colbert de Beaulieu propose un système logique qui est la base de notre travail[39]. La chronologie relative ou classification des monnaies du type de Martigny repose sur l'examen et la comparaison systématique des coins, des types, du poids et du titre.

Une classification moderne se base en outre sur des analyses physiques du titre des monnaies et sur des études informatiques que l'on ne pouvait pas envisager ici[40].

Les monnaies du type de Martigny présentent l'inconvénient d'avoir une forte teneur en cuivre, quelques exceptions sont en argent de titre peu élevé. Une analyse par la méthode de la fluorescence de rayons X a été faite sur quelques exemplaires. Ce premier examen, comparé à celui de l'aspect extérieur des monnaies semblables à l'échantillon traité, montre deux états successifs du titre: argent puis cuivre comme on le verra plus loin.

2 Chronologie relative: ses subdivisions.

Au revers des monnaies figurent différents symboles entre les pattes et sur le dos du «lion». Ces critères de classification ont déterminé nos séries.

Plusieurs monnaies trouvées à Martigny et au Grand-Saint-Bernard n'ont pas de symbole. Elles font la transition avec le monnayage padan, ce qui est confirmé par leur typologie, poids et titre. Elles sont plus proches des monnaies padanes que la série aux symboles. On distingue six symboles fondamentaux, permettant de répartir les autres monnaies du type de Martigny en six séries. Les variations typologiques de certains symboles justifient toutefois des subdivisions *(fig. 5)*[41].

[39] Colbert 1973, 39–263 et bibliographie.

[40] K. Gruel, Le trésor de Trébry (Côtes-du-Nord), Ier siècle avant notre ère. Contribution à l'histoire du monnayage des Coriosolites: méthodes physiques et mathématiques en numismatique, Etudes de numismatique celtique 1, Paris, 1981, 178 p. (bibliographie 157; méthode informatique 17 et suiv.; méthode d'analyse physique 65).

[41] La numérotation des séries est celle du catalogue. Pour la justification de leur disposition se reporter infra p. 73 et suivantes.

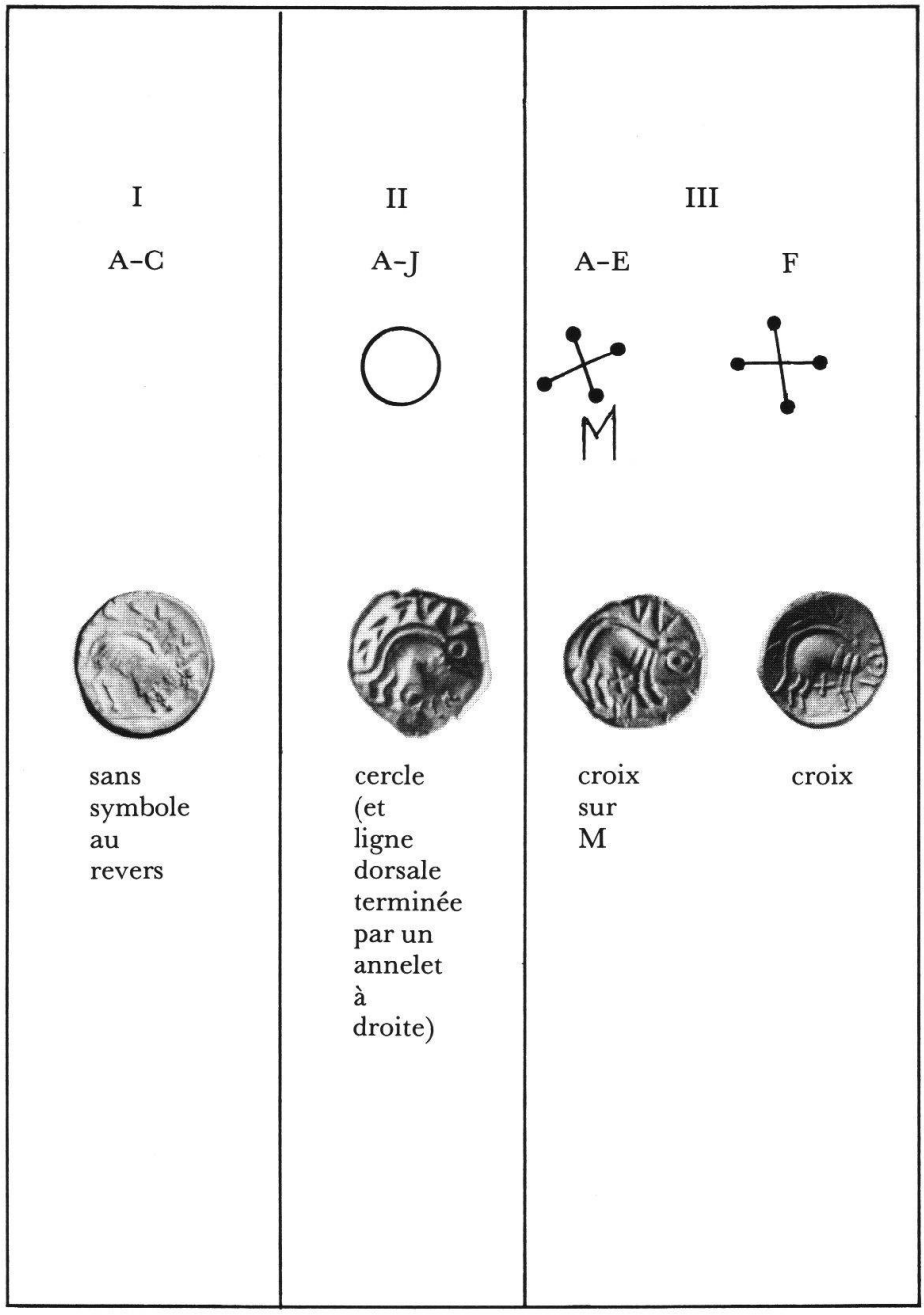

Fig. 5a Les séries d'après les symboles

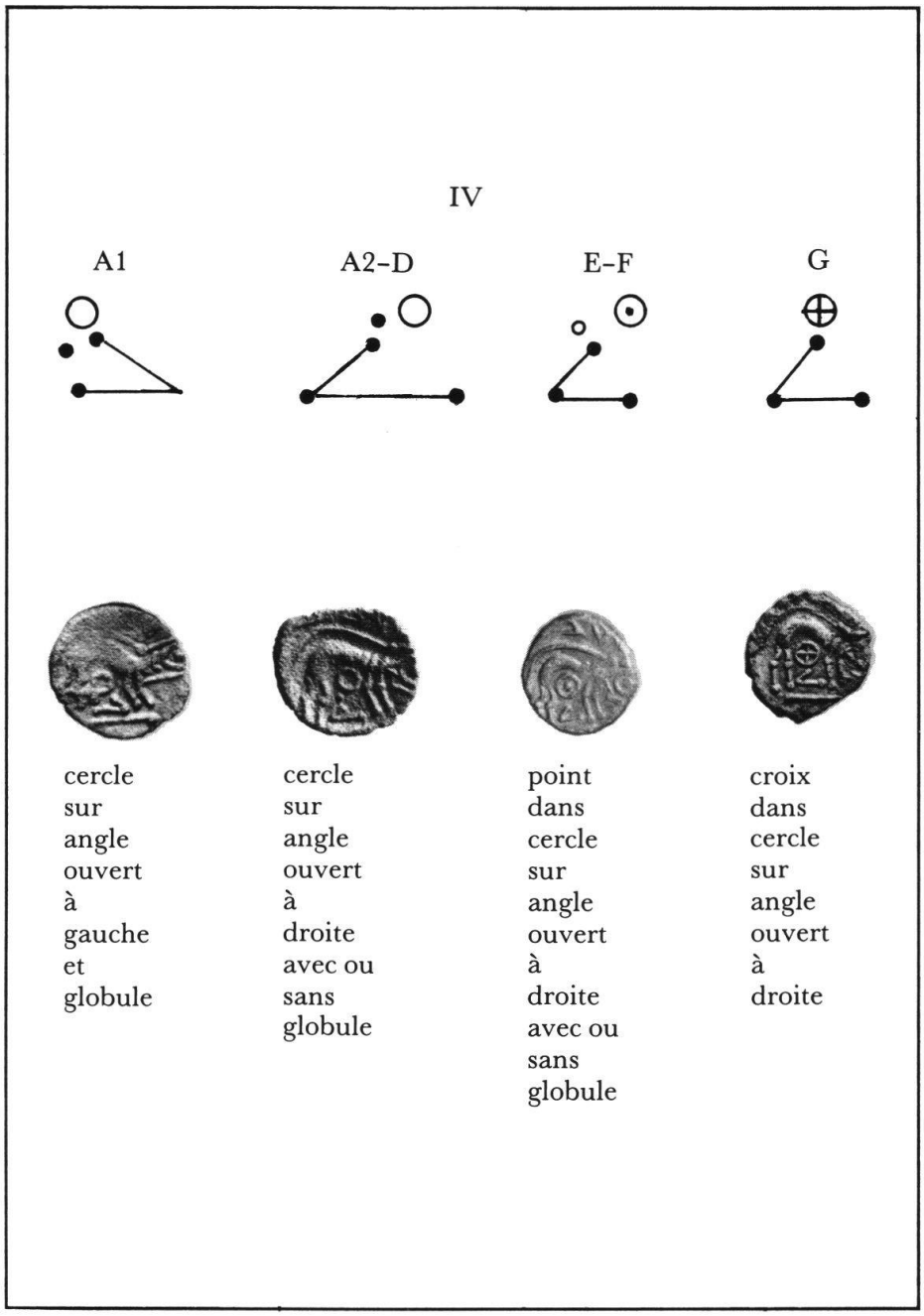

Fig. 5b Les séries d'après les symboles

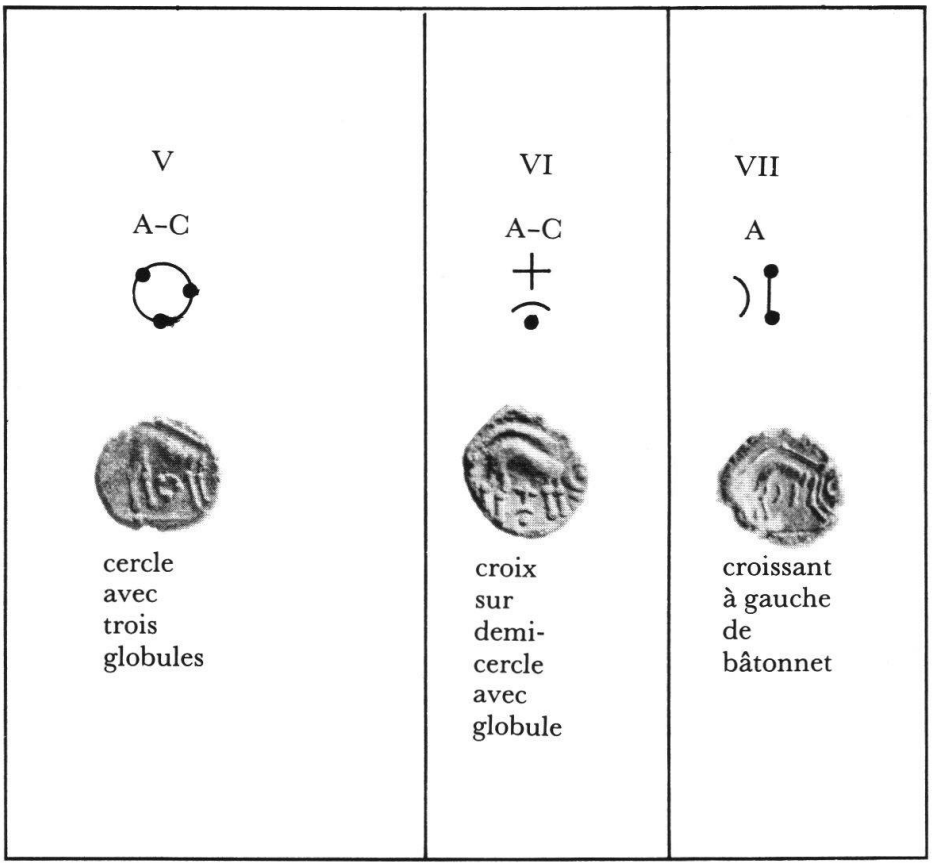

Fig. 5c Les séries d'après les symboles

La seconde étape du classement est fondée sur la recherche et le recensement méthodique des coins[42].

Sur 228 monnaies étudiées (229 moins la monnaie de Fribourg dont on n'a qu'un dessin), on compte 75 coins d'avers pour 84 coins de revers. Dans plusieurs cas les monnaies sont trop usées ce qui exclut l'identification d'un ou des deux coins.

Les coins se répartissent comme suit:

Série I: 5 coins d'avers pour 4 coins de revers.
Série II: 27 coins d'avers pour 32 coins de revers.
Série III: 7 coins d'avers pour 8 coins de revers.
Série IV: 13 coins d'avers pour 14 coins de revers.
Série V: 7 coins d'avers pour 11 coins de revers.
Série VI: 9 coins d'avers pour 10 coins de revers.
Série VII: 7 coins d'avers pour 5 coins de revers.

L'étude des liaisons de coins d'avers et de revers *(fig. 6)* fait ressortir plusieurs ensembles de coins.

[42] Colbert 1973, 37–79 envisage tout un matériel d'examen pour l'identification des coins. D'une précision souvent supérieure au compas, d'un accès facile, la photographie par contact permet de travailler rapidement. Cette méthode a été décrite par A. Voûte, Eine einfache Methode zum Stempelvergleich bei Münzen, GNS 85, 1972, 25–27. Elle serait idéale si toutes les pièces à examiner étaient bien conservées.

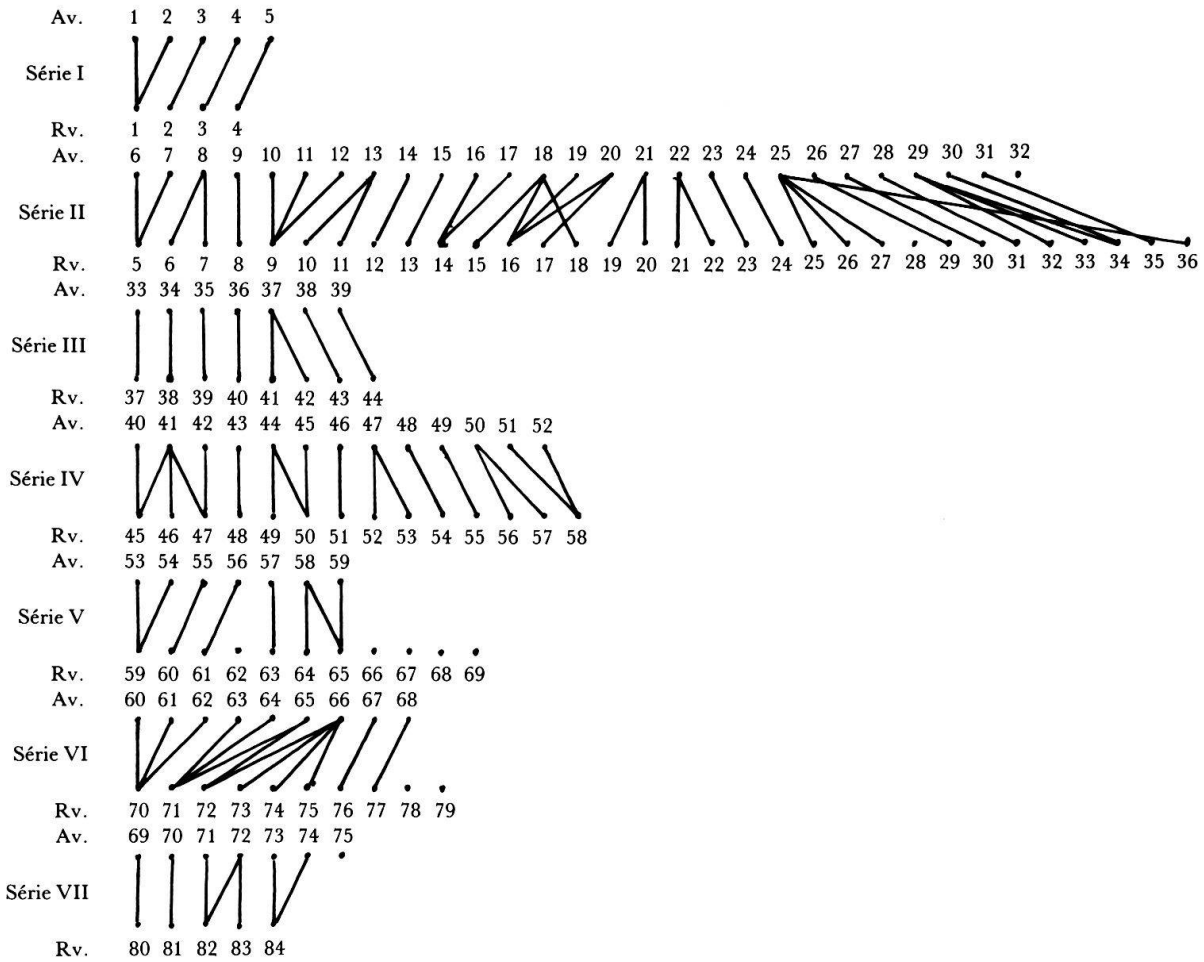

Fig. 6 Les liaisons de coins

Série I: 4 ensembles de coins.
Série II: 19 à 21 ensembles de coins.
Série III: 7 ensembles de coins.
Série IV: 9 ensembles de coins.
Série V: 5 à 10 ensembles de coins.
Série VI: 4 à 6 ensembles de coins.
Série VII: 4 à 5 ensembles de coins.

L'étude des modifications typologiques permet un classement systématique des monnaies[43].

Les différences les plus importantes dans la manière de représenter le sujet se trouvent à l'avers: - dans le traitement de la chevelure et la forme du nez, au revers: - dans la tête du lion et la ligne dorsale. Nous avons groupé les ensembles de coins de chaque série selon ces différences typologiques.

[43] Pour la méthode voir Colbert 1973, 37-79 et G. Le Rider, Code pour l'Analyse des monnaies, Paris, 1975.

3 Chronologie relative: les analogies typologiques et la succession des séries et des groupes.

On peut faire des rapprochements typologiques entre les séries et les groupes.

- Le problème du modèle typologique et la première série des monnaies du type de Martigny:

  Un certain nombre de monnaies de Martigny et du Grand-Saint-Bernard n'ont pas de symbole, à l'instar des monnaies padanes.

  Les monnaies de Martigny sans symbole comportent plusieurs analogies avec le type 5 d'A. Pautasso: au droit dans le traitement de la chevelure, au revers dans la tête et la ligne dorsale du «lion». A. Pautasso localise ce type dit au «scorpion» qui dérive des types piémontais n°s 1–4 le long de la rivière Tessin, vers le lac Majeur (Verbano), de Bellinzone au «Novarese» (territoire des Salluvii)[44]. L'éloignement géographique de ce type de celui de Martigny frappe d'autant plus que le type 3, qu'A. Pautasso situe entre la région ligure-piémontaise et l'extrémité sud-occidentale de la plaine lombarde en est géographiquement plus proche[45]. Il n'y a pas d'homotypie de contiguité au sens où J.-B. Colbert de Beaulieu le conçoit[46].

  Le type 7B constitue le seul type padan retrouvé à Martigny: deux exemplaires dans le téménos et un dans un quartier d'habitation[47]. Deux autres pièces de ce type proviennent du Grand-Saint-Bernard et d'Aoste[48]. Nous ne voyons pas d'analogie dans le traitement du «lion» du type 7B et dans celui du type de Martigny: A. Pautasso parle de la tête «d'un loup»[49].

  Ces rapprochements typologiques avec le type 5 d'A. Pautasso, mais aussi le titre et le poids des monnaies sans symbole du type de Martigny nous amène à considérer la première et plus ancienne série du monnayage comme série de transition. Car si on peut les rapprocher des monnaies padanes, on le peut aussi de plusieurs séries des pièces du type de Martigny.

  Le modèle (probablement le type 5 des monnaies padanes) utilisé tout au début des émissions, semble abandonné par la suite. Il y a une évolution typologique du monnayage, sans retour à un autre modèle. Par conséquent, on peut aussi qualifier

[44] Pautasso 1966, 9: type 5 des monnaies padanes; ibid. 108–109: dérive des types piémontais; ibid. 112 et A. Pautasso, La circolazione monetaria preromana e le emissioni dei Salluvii nei territori del Ticino, Sibrium 12, 1973–75, 131–140: localisation du type 5.

[45] Pautasso 1966, 108 et Geiser 1982, 598–599; on peut ajouter aussi que 2 exemplaires du type 3 ont été retrouvés au Grand-Saint-Bernard, voir note 25. Pautasso 1980, 346, penche aussi pour un modèle dit «au scorpion». Il opte pour son type 3. Il lui manquait quelques monnaies de Martigny, sans symbole, qui, à notre avis, se rapprochent plus de son type 5.

[46] Colbert 1973, 142 ss.

[47] Geiser-Wiblé 1983, 68 et 74 en mentionnent 2; un nouvel exemplaire a été trouvé en 1983: Téménos: Inv. 77/377 et 83/66; quartier d'habitation: Inv. 76/761.

[48] Grand-Saint-Bernard, voir note 25. Aoste: Orlandoni 1982, 80, mentionne 4 monnaies padanes trouvées à Aoste: 1 monnaie du type 6 de Pautasso, 1 de son type 7B et 2 de son type 12. Le type 7B semble être un des types padans qui a le plus circulé vers l'Ouest. La proportion importante de ce type (27 sur 43 monnaies connues) dans le trésor de Penzance (Grande-Bretagne) en est un indice supplémentaire; Pautasso 1966, 80–81. Pautasso 1966, 108 et 113 attribue ce type à la plaine lombarde et l'extrémité orientale du Piémont, c'est-à-dire au territoire des Insubres.

[49] Pautasso 1966, 11.

ces monnaies d'imitation au second degré de la drachme de Marseille. Tous les exemplaires de la première série ne présentent pas les mêmes caractères typologiques. Au droit, l'abandon des lignes de paupières est suivie de la réunion graphique de l'œil et du nez. Les traces de la légende subissent une première modification au revers. La tête du «lion» est simplifiée. Enfin, le profil du ventre de l'animal se transforme. Ces distinctions associées à l'analyse des ensembles de coins permettent la subdivision de la série en trois groupes[50].

- Passage de la série I aux séries II, III et IV.
  On peut comparer l'évolution typologique des revers de trois séries.
  Les traits obliques de la tête du «lion» se rapprochent et deviennent parallèles sur quelques revers des séries II et III. De même, les traits verticaux de la crinière se déplacent entre ces parallèles.
  La série IV (au cercle et angle) n'a apparemment pas suivi la même évolution: la tête du «lion» du groupe A est semblable à celle des groupes C des séries II et III.
  On peut regrouper les trois séries en:
  - série II: cercle
  - série III: croix sur M
  - série IV: cercle et angle.

  L'organisation des ensembles de coins et des transformations typologiques permet la subdivision du début des séries II, III et IV. Ainsi, la tête du «lion» est indiquée par un globule entouré de:
  - deux droites obliques ouvertes à droite et formant une intersection avec un ovale ouvert à droite, la crinière, à gauche de la tête est indiquée par des traits dans les groupes A des séries II et III ( )
  - deux droites, plus ou moins longitudinales et parallèles, fermées à gauche par les traits de la crinière dans les groupes B des séries II et III ( )
  - deux droites, plus ou moins longitudinales et parallèles, entre lesquelles se trouvent deux à trois traits prolongeant ceux de la crinière dans les groupes C des séries II et III et dans le groupe A de la série IV ( ).

  Les séries II, III et IV ne présentent de parallélismes typologiques qu'en leur phase initiale.
  Les modifications de la typologie des avers combinées avec les ensembles de coins forment la série II[51]. La suite logique des derniers groupes de la série n'est pas encore sûre. Le groupe J de la série II rassemble quelques monnaies au symbole de la série II qui présentent des particularités typologiques. Les observations faites avec les mêmes critères ont déterminé les subdivisions de la série III. Au début de celle-ci (groupe A), on peut placer une monnaie dont au revers on ne voit pas le symbole trop abimé. Sa parenté typologique avec la série III apparaît dans la forme de la chevelure d'«Artémis» au droit[52]. L'évolution du symbole du revers nous dicte une dernière subdivision de cette série[53]. Celui-ci varie à plusieurs reprises à l'intérieur

[50] Série I, voir pl. 11
[51] Série II, voir pl. 11–14
[52] Série III, no 95, pl. 14
[53] Série III, voir pl. 14

de la série IV. Ce sont ces variations, combinées avec celles de la tête du «lion», du nez d'«Artémis», et les ensembles de coins qui permettent l'arrangement de la série[54].

- Les trois dernières séries:
  En comparant les trois dernières séries, on constate leur grande ressemblance et, en quelque sorte, leur immobilité typologique. Toutes les pièces de ces trois séries représentent la tête du «lion» avec deux droites longitudinales et parallèles et trois traits verticaux en guise de crinière. A l'avers, le nez d'«Artémis» a presque toujours la forme d'un trapèze.
  Ces deux caractéristiques sont celles du dernier groupe de la série II (groupe H).
  La forme de la chevelure d'«Artémis» au droit et l'évolution du symbole au revers, rapprochent la série III de l'une des trois dernières séries. En effet, la série IV (croix sur demi-cercle avec globule) pourrait succéder au groupe F (croix) de la série III. Les mèches de la chevelure d'«Artémis» comportent une séparation médiane dans la série III de même que sur certaines pièces de la série VI. Enfin, le symbole cercle avec trois globules (série V) pourrait faire suite au cercle de la série II.
  Les groupes A et B de la série V se justifient par l'évolution de la chevelure d'«Artémis». Il en va de même pour les groupes A et B de la série VI. Dans ces deux séries, un dernier groupe, le groupe C, rassemble tous les exemplaires dont le droit n'est pas lisible[55].
  La dernière ou septième série est celle au croissant à gauche du bâtonnet[56]. Il est difficile de rattacher cette série à l'une ou l'autre des séries II, III ou IV. La chevelure d'«Artémis» la rapproche des groupes de la série IV. Cette série ne semble pas comporter de distinctions typologiques.
  Le monnayage semble donc être partagé en trois grandes phases dans lesquelles s'ordonnent les séries et les groupes:
  - La première phase est constituée par la seule première série.
  - La deuxième regroupe au moins le début des séries II, III et IV en raison de leur parallélisme typologique.
  - Enfin, la troisième et dernière phase réunit les trois dernières séries et, peut-être le dernier groupe de la deuxième série.

[54] Série IV, voir pl. 15–16
[55] Série V, voir pl. 16–17 et série VI, voir pl. 17–18
[56] Série VII, voir pl. 17–18

Chronologie relative du monnayage d'après l'étude des symboles, des coins et des types:

Phase 1	*Série I*	Groupe A Groupe B Groupe C				
Phase 2	*Série II*	Groupe A Groupe B Groupe C Groupe D Groupe E Groupe F Groupe G	*Série III*	Groupe A Groupe B Groupe C Groupe D Groupe E Groupe F	*Série IV*	Groupe A Groupe B Groupe C Groupe D Groupe E Groupe F Groupe G
		Groupe H				
Phase 3	*Série V*	Groupe A Groupe B Groupe C	*Série VI*	Groupe A Groupe B Groupe C	*Série VII*	Groupe A

4 Chronologie relative et titre des monnaies.

Les monnaies de l'ensemble étudié, avant ou après restauration, présentent des différences métalliques évidentes. La teneur en argent des monnaies de la première série semble élevé, celui des monnaies de la série III et du début des séries II et IV un peu moins. Les monnaies de la fin des séries II et IV, et des trois dernières séries ont l'aspect des monnaies en cuivre.

Pour préciser cela, quelques analyses en laboratoire ont été faites.

Pour les analyses scientifiques, plusieurs méthodes peuvent être prises en considération[57]. Seule la spectrographie par fluorescence de rayons X a pu être pratiquée sur quelques monnaies du type de Martigny.

Ce type d'analyse n'est pas déterminant car il ne met en valeur qu'une infime partie de la surface des pièces[58]. Or, celle-ci est plus ou moins corrodée; les concentrations en atomes d'argent ou de cuivre varient.

Voici les résultats d'un échantillonnage restreint de pièces provenant toutes du sanctuaire de Martigny, et par conséquent du même milieu de conservation[59]:

Spectrographie par fluorescence:

N° échantillon analysé	Série	Groupe	Catalogue	Indice relatif Ag	Indice relatif Cu	Métal apparent
1	I	B	5	70,5	25,0	Ag.
2	II	E	51	0,85	89,5	Pat. v.
3	II	F	57	3,9	88,3	Pat. n.
4	III	F	102	50,3	39,2	Ag.
5	IV	C	114	12,35	83,25	Ag. bruni
6	V	B	143	5,25	90,15	Pat. v.

[57] Pour les méthodes d'analyses, voir: P. Naster et T. Hackens, Bibliographie commentée des analyses de laboratoire appliquées aux monnaies grecques et romaines, dans Dentzer-Gauthier-Hackens 1975, 327 et J. Condamin, Analyses des monnaies antiques par des méthodes non destructives: signification des résultats, ibid. 109–124.

[58] Analyses effectuées à l'Institut de physique expérimentale de la Faculté des Sciences, Université de Lausanne. Le volume analysé touche environ 0,1–0,3 mm de la pièce.

[59] Les monnaies ont été choisies en fonction de leur apparence extérieure.

L'échantillon 6 a pu être étudié plus en détail avec une microsonde électronique. Les résultats démontrent:

- Une concentration des atomes de cuivre en surface plus importante que dans le noyau de la pièce. Le pourcentage global de la croûte et du noyau atteint 68,3025 atomes de cuivre.
- Une concentration en atomes d'argent plus grande dans le noyau de la pièce qu'en surface. Le pourcentage combiné de la croûte et du noyau atteint 17,2088 atomes d'argent.

La structure métallique de nos monnaies n'est donc pas homogène, du moins pour celles en cuivre[60]. Malgré les imprécisions des analyses par spectrographie, on constate aussi que:

- L'indice relatif du cuivre et la concentration en atomes de cuivre des deux analyses de l'échantillon 6 sont largement supérieures à 50 %.
- L'indice relatif en argent et la concentration en atomes d'argent sont inférieures à 20 %.

Les résultats des échantillons 2 et 3, traités par spectrographie, se rapprochent beaucoup de ceux de l'échantillon 6. Leurs titres effectifs sont par conséquent très proches.

L'indice relatif en argent est plus élevé dans les séries I et III. La fin de la série II (échantillons 2 et 3) se rapproche davantage de la série V (échantillon 6) que de la fin de la série IV (échantillon 5). Ces résultats sont à peu près conformes aux séquences proposées plus haut.

5 Chronologie relative et poids des monnaies.

Les poids des monnaies du type de Martigny varient entre 2,3 g et 0,8 g. Sur la table de fréquences, les poids les plus représentés sont 1,4 et 1,6 g *(fig. 7)*[61].

Le poids des monnaies varie-t-il parallèlement au titre, par conséquent selon l'ordre des phases proposées? Pour connaître la répartition des poids dans les séries, l'examen de leurs mode et de leurs limites est nécessaire[62]. Le tout a été reporté sur la figure 8.

[60] On peut notamment observer des couches d'altération en surface des pièces. La structure métallique démontre aussi qu'il s'agit de monnaies frappées. A propos de la technique de fabrication, une des monnaies du sanctuaire de Martigny présente un tenon de coulée non brisé après la confection du flan probablement (no 213).

[61] Pesées par échelons de 0,5 grammes, selon la méthode énoncée par G.F. Hill, The Frequency Table, NC 1924, 76–85. Voir aussi: P. Naster, La méthode en métrologie numismatique, dans Dentzer-Gauthier-Hackens 1975, 65–74. La table de fréquences est constituée à partir de 228 monnaies car on ne connaît pas le poids de la monnaie de Fribourg qui est perdue. Voir aussi les considérations pondérales de Pautasso 1980, 352–353, sur un échantillonnage plus réduit.

[62] Colbert de Beaulieu 1973, 111, emploie la méthode des limites pondérales. Leur défaut: certaines de leurs valeurs peuvent être aberrantes. D'après Vessereau 1976, 19: «Le mode ou dominante, est la valeur variable dont la fréquence est maximale». C'est donc la valeur qui a le plus de chances de se rapprocher du poids initial. Critique du mode: Vessereau 1976, 17–19. Le fragment n° 126, série IV, groupe E, pl. 15 est écarté de cette étude. Comme mentionné ci-dessus on ne connaît pas le poids de la monnaie de Fribourg. Par conséquent le graphique du mode et des limites des poids est établi sur la base de 227 exemplaires.

Fig. 7

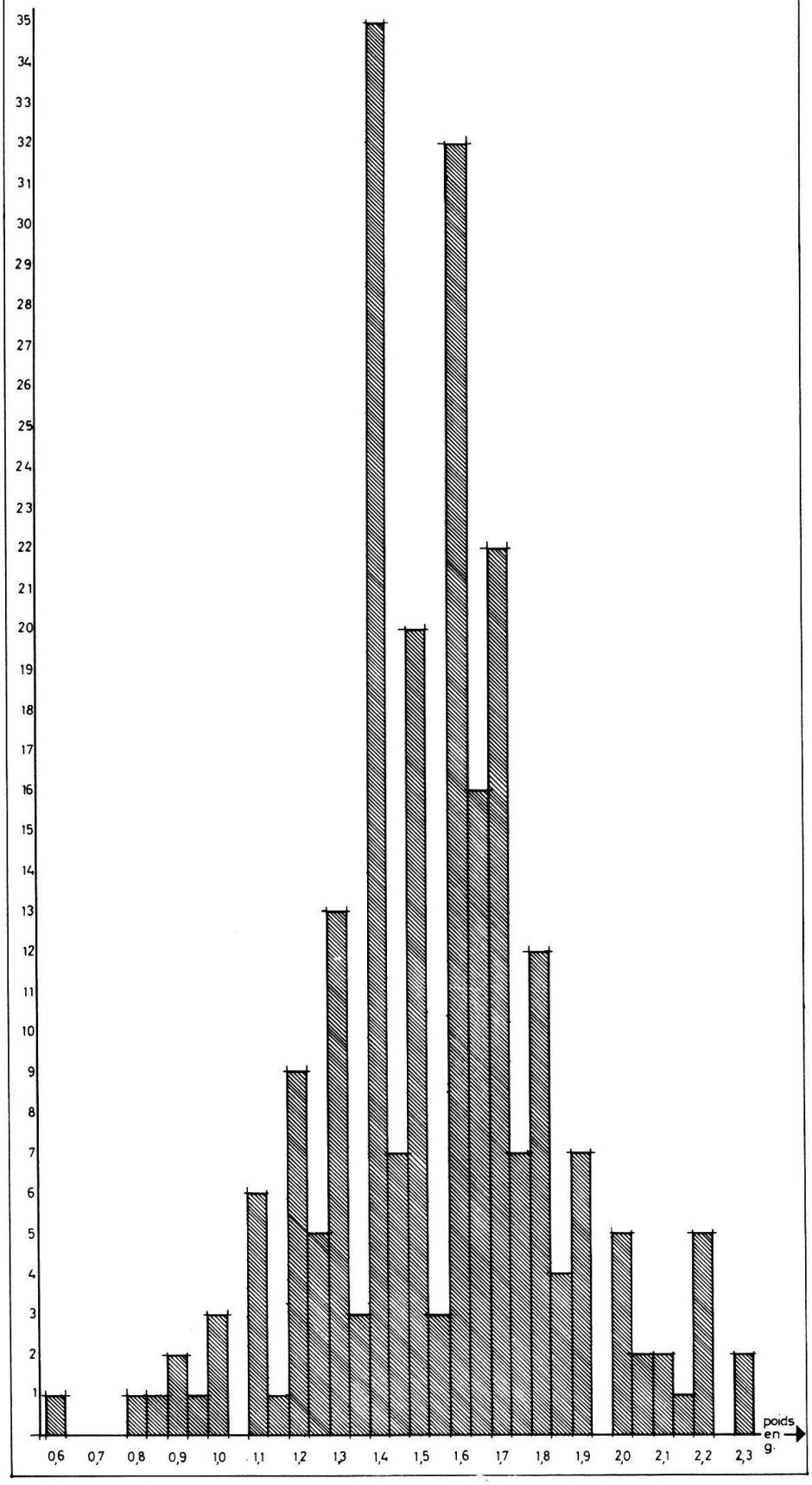
35
34
33
32
31
30
29
28
27
26
25
24
23
22
21
20
19
18
17
16
15
14
13
12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1
0,6
0,7
0,8
0,9
1,0
1,1
1,2
1,3
1,4
1,5
1,6
1,7
1,8
1,9
2,0
2,1
2,2
2,3
poids en g.

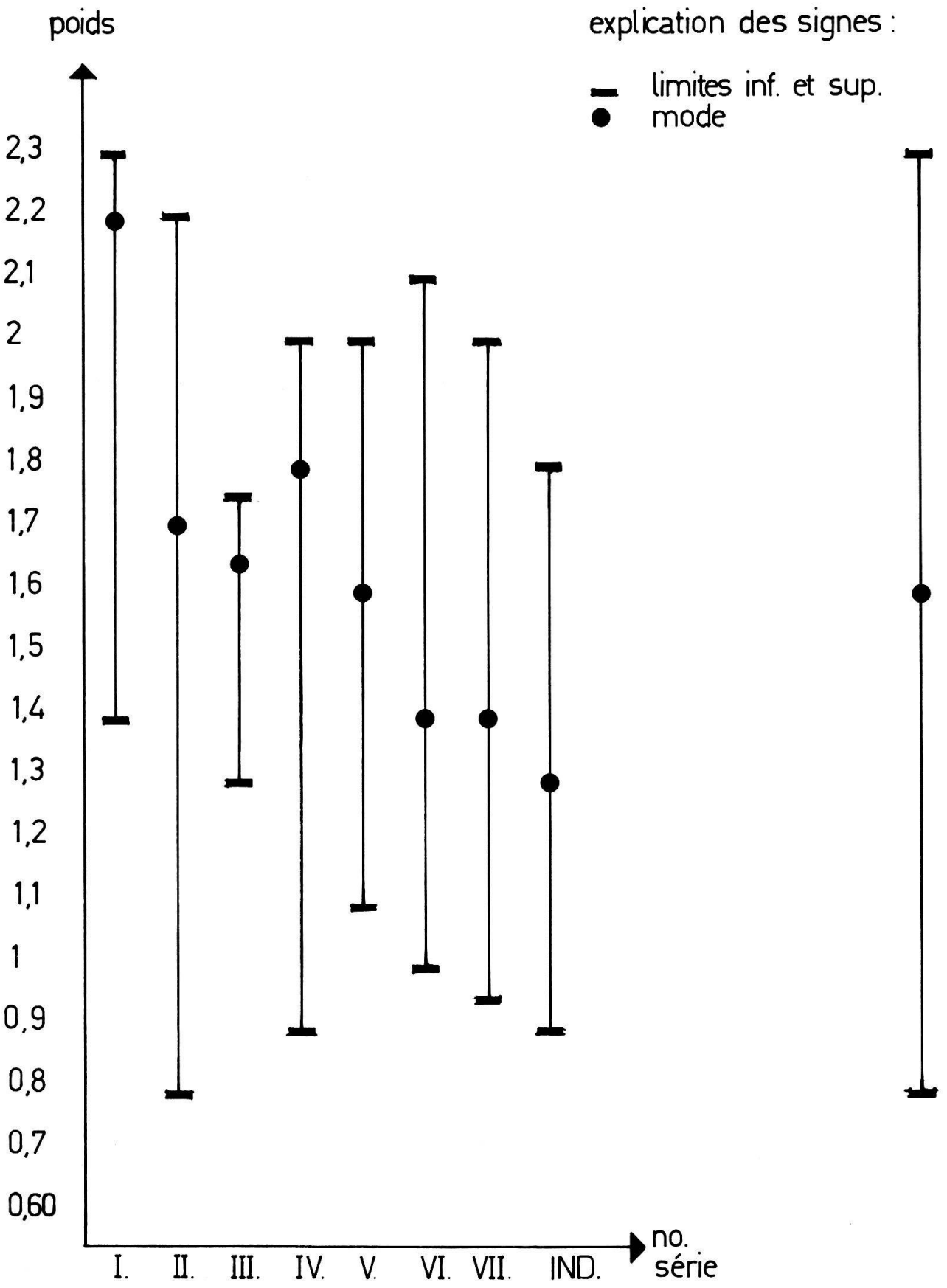

Fig. 8 Mode et limites des poids dans les séries

Le calcul du mode est révélateur du poids original des pièces dans la série I où il équivaut à plus de 50 %. Ailleurs, il n'excède guère que le 25 % des monnaies pesées. Dans l'ensemble toutefois, la succession des poids des sept séries correspond aux constatations faites dans l'étude de la typologie et du titre des monnaies. La première série se démarque des autres avec 4 monnaies de 2,2 g qui forment le mode. Les séries II, III et IV ont un mode un peu plus élevé que les trois dernières séries. Vues sous cet angle les trois phases du monnayage, proposées préalablement, apparaissent.
Les limites montrent la position dominante de la première série. Pour le reste, les limites supérieures et inférieures sont trop proches d'une série à l'autre pour donner une explication satisfaisante.

On constate en conclusion que les résultats ne sont pas contradictoires: la chronologie relative telle qu'elle résulte de l'étude de la typologie est confirmée par l'examen du titre et des poids[63]. Pour plusieurs raisons notre classification ne corrobore pas celle établie par A. Pautasso pour les monnaies du type de Martigny découvertes au Grand-Saint-Bernard et dans d'autres sites[64]. Cet auteur n'a étudié que 110 exemplaires sur les 239 que nous avons inventoriés[65]. Il propose une classification en 10 groupes de monnaies basées sur les symboles du revers. A. Pautasso n'a pas pu identifier deux symboles qui ne figurent que sur des monnaies de Martigny (+ °). Il a ignoré une première série sans symbole, de transition avec les monnaies padanes, quoique le début de sa classification soit proche de la nôtre. Certains symboles ont été mal interprétés: ○ pour sans symbole (Pautasso, fig. 1); ○ pour ○ (Pautasso, fig. 14) et ° pour ○ (Pautasso, fig. 30). Notre classement typologique nous amène à placer dans la série IV (croix sur M) un exemplaire du Grand-Saint-Bernard (Pautasso n° 53, groupe 9, notre n° 95, qu'A. Pautasso considère comme «sans symbole»). L'étude systématique des coins, de la typologie, des poids et du titre nous a permis d'être plus précis dans notre classement[66].

V. Classement géographique

1 Classement régional *(fig. 9)*.
Toutes les régions, tous les sites et lieux de perte ou de dépôt des monnaies du type de Martigny sont plus proches et plus nombreux dans le Valais antique (Grand-Saint-Bernard, Valais actuel, Saint-Triphon) qu'ailleurs. Pour 11 à 13 sites de

[63] Une étude systématique des diamètres des pièces est superflue dans la mesure où ceux-ci sont très irréguliers. On peut toutefois remarquer qu'il décroissent surtout dans la troisième phase du monnayage: voir catalogue.
[64] Pautasso 1980, 345–352.
[65] Pautasso 1980, 344 et ci-dessus p. 63 et note 22. Pautasso n'a apparemment pas pris en compte 4 monnaies difficilement identifiables (voir les n°s 224–229).
[66] Concordance des 54 monnaies du Grand-Saint-Bernard illustrées par Pautasso 1980, 347–355, avec celles de notre catalogue, voir appendice. Il n'est pas possible d'établir une concordance avec les pièces qu'A. Pautasso n'a pas illustrées, car il n'en précise que le poids.

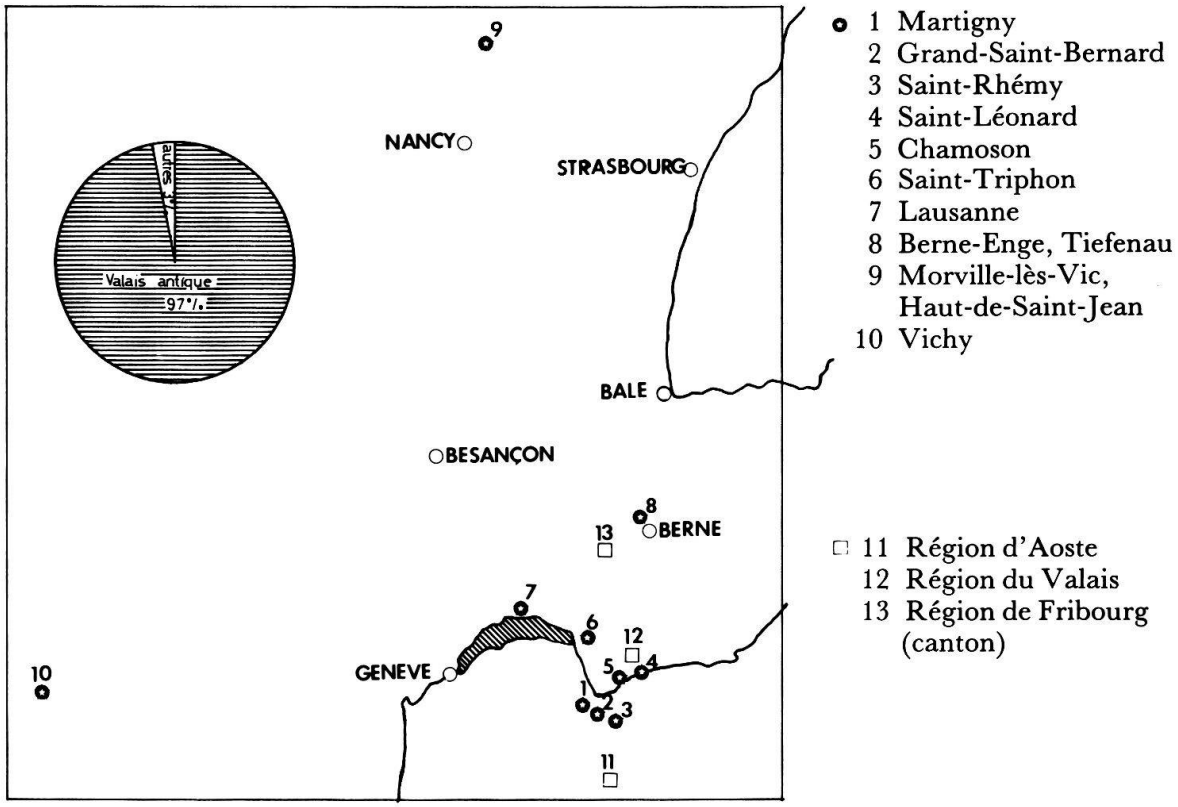

Fig. 9 Carte de répartition des trouvailles de monnaies du type de Martigny

trouvailles, 5 à 6 se situent en Valais[67]. De plus, sur 236 monnaies dont on connaît la provenance précise ou approximative, 228 (ou 229 si la monnaie d'Aoste provient du Grand-Saint-Bernard), soit 97 % ont été trouvées sur le territoire du Valais antique. Enfin, il n'y a pas de trouvailles d'autres monnaies gauloises d'un type particulier aussi nombreuses dans cette région[68]. Au Grand-Saint-Bernard, le type de Martigny est un peu mieux représenté qu'un type de potins attribués aux Séquanes[69]. L'importante concentration de différents types de monnaies gauloises au Grand-Saint-Bernard s'explique par la position géographique du site sur un important passage entre le Nord et le Sud des Alpes[70]. A Martigny, les monnaies gauloises d'un type autre que celui décrit dans cet article proviennent du téménos, sauf: un potin lingon trouvé en 1939 dans l'amphithéâtre, une monnaie padane du type 7B d'A. Pautasso découverte dans le quartier situé au nord-ouest de l'*insula* 2

[67] 13 et 6 si la monnaie du Musée de Sion provient d'un site valaisan qui n'a pas encore livré de monnaies de ce type et si la monnaie conservée à Aoste provient d'un autre site que le Grand-Saint-Bernard, non valaisan; 11 et 5 si la monnaie du Musée de Sion provient, par exemple, de Martigny et celle conservée à Aoste, du Grand-Saint-Bernard. Sites de trouvaille du Valais antique: Grand-Saint-Bernard (1 lieu de provenance); Martigny (4 différents); Saint-Triphon (1); Chamoson (1); Saint-Léonard (1); Valais ou Martigny (1 monnaie du Musée de Sion). Pour le reste on a: Saint-Rhémy (1 lieu de provenance); Lausanne (2 différents); Berne-Tiefenau (1); Morville (1); Vichy (1); Canton de Fribourg (1 site de provenance indéterminé); Vallée d'Aoste ou Grand-Saint-Bernard (1).

[68] Colbert 1973, 119: explication de la méthode. Sauter 1950, Sauter 1955, Sauter 1960 et Ducrey 1978, mentionnent quelques trouvailles isolées en Valais.

[69] LT 1890, n° 5368 pl. XVI et supra p. 63

[70] Ci-dessus fig. 4, p. 64

en 1976 (inv. 76/761) et un potin séquane mentionné sans lieu de découverte précis par H. Meyer[71].

Dans le sanctuaire, sans compter les trouvailles de 1983, le type de Martigny représente 85,4 % des monnaies gauloises (105 pour 123) et 74,5 % de toutes les monnaies préimpériales (105 pour 141: grecque, gauloises, romaines préimpériales)[72]. Enfin, le Valais antique, dans lequel est concentré la plupart des trouvailles du type de Martigny, est proche de la plaine du Pô, région d'où provient leur prototype. Toutes ces constatations confirment une attribution au Valais des monnaies du type de Martigny.

C'est au Valais celtique qu'appartiennent probablement 14 pièces en argent de très petit module que l'on n'a retrouvées qu'au Grand-Saint-Bernard et à Martigny, et dont le type rappelle celui des statères d'or attribués encore récemment aux Salasses[73].

2 Attribution du type de Martigny à un peuple valaisan.

Quatre peuples valaisans dominaient le Valais à l'époque celtique: les Nantuates dans le Bas-Valais; les Véragres autour de Martigny et dans les vallées des trois Dranses, les Sédunes autour de Sion et les Ubères dans le Haut-Valais *(fig. 10)*[74].

En admettant que les Véragres contrôlaient le col du Grand-Saint-Bernard, on compte au moins 222 pièces trouvées sur leur territoire, - à Martigny (A) et au Grand-Saint-Bernard (B), - soit 97,4 % des découvertes valaisannes[75]. Chamoson (D) et Saint-Léonard (E) d'où proviennent 3 monnaies du type de Martigny (soit 1,3 % des trouvailles valaisannes), étaient situés sur le territoire des Sédunes. Saint-Triphon (F) appartenait à celui des Nantuates; deux exemplaires en proviennent (soit 0,9 % des trouvailles valaisannes). Les dépôts votifs du Grand-Saint-Bernard et de Martigny représentent à eux seuls 94,7 % des trouvailles valaisannes. Sur 8 lieux (dans 5 sites) de provenance précise en Valais, 5 appartiennent au territoire des Véragres (dont 4 à Martigny).

Au Grand-Saint-Bernard, sur 556 monnaies gauloises, les 107 exemplaires du type de Martigny, représentent la plus forte proportion d'espèces pour un type gaulois donné[76].

[71] Téménos, supra p. 62 et note 18; téménos, quartier au nord-ouest de l'insula 2 et potin lingon, Geiser-Wiblé 1983, 68 et 74; potin séquane, Meyer 1863, 21.

[72] Geiser-Wiblé 1983, 68 et 74 tableau et supra p. 62

[73] Ces petites dénominations sont mentionnées dans: Geiser-Wiblé 1983, 68 et 74 tableau et Pautasso 1982, 73-74. Pour une nouvelle attribution des monnaies Salasses, Pautasso 1972, 45 et en dernier lieu, A. Pautasso, Le monetazioni preromane con leggende in alfabeto leponzio emesse da popoli delle regioni alpine, Atti Centro Studi ... sull'Italia Romana 7, 1975-1976, 473-500; Pautasso 1983, 159-160.

[74] Peuplement du Valais à l'époque gauloise, synthèse et bibliographie: Ducrey 1978, 18.

[75] Wiblé 1981, 12 et Wiblé 1983, Musée, 201 évoque l'appellation du Valais entier dès la conquête romaine, *Vallis Poenina,* pour conclure l'appartenance du Grand-Saint-Bernard (le *Summus Poeninus* romain) au Valais celtique. Découvertes valaisannes: 228 exemplaires (Martigny: 115; Grand-Saint-Bernard: 107; Saint-Léonard: 2; Chamoson: 1; Saint-Triphon: 2; Musée de Sion: 1).

[76] 556 tient compte des 554 monnaies déposées au Musée de l'Hospice, y compris les 2 monnaies du type de Martigny de la vente Sternberg 1977; ce total est provisoire car il ne fait pas état d'autres découvertes au Grand-Saint-Bernard déposées aux musées de Bâle (6 monnaies: Sauter 1950, 72), de Zurich (1 monnaie, Castelin 1978, 84, n° 793), de Turin (nombre indéterminé, Meyer 1865, 32) et de 3 monnaies recueillies par G. Wolf (Sauter 1960, 249), notamment.

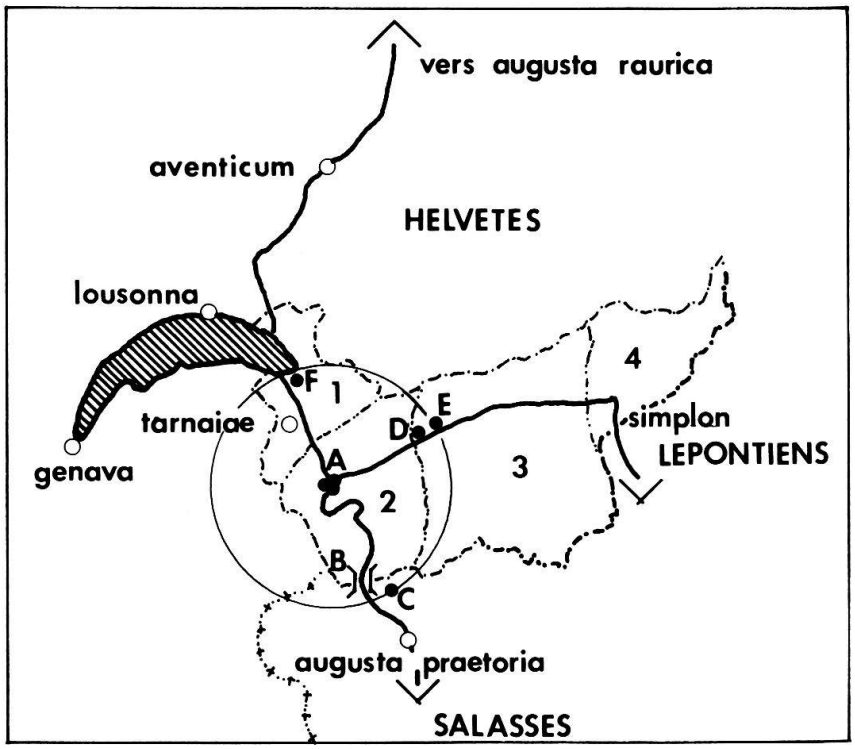

1 Nantuates
2 Véragres
3 Sédunes
4 Uberes

A Martigny
B Grand-Saint-Bernard
C Saint-Rhémy
D Chamoson
E Saint-Léonard
F Saint-Triphon

Fig. 10 Le Valais antique: répartition des trouvailles

César situe le chef-lieu des Véragres, *Octodurus,* dans la plaine de Martigny[77]. Le temple (ainsi qu'un «podium» en pierres sèches découvert en 1983, également dans le téménos) est la seule structure archéologique subsistant des Véragres à Martigny[78].

Un témoignage du caractère indigène de ce temple réside dans la proportion importante de monnaies du type de Martigny que l'on y a découvertes (85,4 % des monnaies gauloises)[79].

Ce pourcentage élevé appuye la thèse du monnayage véragre, comme aussi la découverte un peu en avant du podium du temple, au sud-est du petit édicule, de trois monnaies frappées avec les mêmes coins de droit et de revers. Elles n'ont pas beaucoup circulé (la probabilité est réduite de retrouver au même endroit des pièces aux coins identiques loin de leur lieu d'émission) ce que suggère aussi leur excellente conservation[80]. L'atelier ne se trouvait donc pas bien loin. Sur la carte valaisanne des trouvailles *(fig. 10)*, les monnaies du type de Martigny s'inscrivent dans un cercle de 35 kilomètres de rayon dont Martigny est le centre.

Toutes ces considérations justifient l'attribution de ce monnayage aux Véragres. Toutefois, seule l'archéologie pourra situer exactement le ou les ateliers de frappe: à *Octodurus* vraisemblablement.

[77] Bellum gallicum, 3, 1.

[78] Wiblé 1983, Téménos, 57 et Wiblé 1983, Musée, 329.

[79] Ci-dessus p. 82 et note 72. Voir aussi Wiblé 1983, Téménos, 66 et Wiblé 1983, Musée, 233.

[80] Geiser-Wiblé 1983, 76 et Wiblé 1983, Musée, 233–234.

VI. Chronologie absolue[81]

Si l'attribution du monnayage peut être résolue aisément, sa chronologie absolue en demeure imprécise. En effet, pour déterminer le début, la durée et la fin des émissions véragres, il faudrait posséder quelques repères archéologiques précis (d'ordre stratigraphique par exemple), nous permettant de dater chacune des grandes phases du monnayage. Malheureusement cela n'est pas le cas pour la majorité des trouvailles mentionnées ici[82]. Il a fallu donc recourir à d'autres points de repère.

1 Chronologie des modèles padans et début des émissions véragres.
La datation du début de la frappe des modèles padans, et plus particulièrement des types dits «au scorpion» (types 3 à 6 d'A. Pautasso), devrait fournir un *terminus post quem* admissible pour la frappe de la première phase du monnayage. Les différentes trouvailles monétaires comprenant des monnaies padanes du type 3, permettent d'en fixer la durée de frappe entre la fin du IIIe siècle et le début du IIe siècle avant J.-C. Le type 5, le plus proche par la typologie mais géographiquement plus éloigné que le type 3, débute selon A. Pautasso vers la fin du IIe siècle avant J.-C. et ne semble pas avoir connu une grande diffusion[83].
Le début des émissions véragres pourrait se situer par conséquent vers la fin du IIe siècle ou tout au début du Ier siècle avant J.-C.

2 Repères archéologiques et durée des émissions véragres.
Le site de Tiefenau (Berne-Enge) semble avoir été abandonné dans le courant de la première moitié du Ier siècle avant J.-C. H. Müller-Beck lie cet abandon au départ des Helvètes en 58 tel qu'il est décrit par César dans la Guerre des Gaules. Tous les savants ne partagent pas cet avis, faute de preuves archéologiques vraiment concluantes. Le dépôt ou Massenfund dont ferait partie la monnaie véragre de Tiefenau date de 50 avant J.-C. au plus tard[84].
Cette monnaie véragre appartient à la troisième et dernière phase du monnayage. Selon la datation du dépôt, appuyée par celle, peut-être approximative, de l'abandon du site, on peut retenir le milieu du Ier siècle avant J.-C. comme *terminus ante quem* pour la frappe des deux premières phases du monnayage et le début de la troisième phase.
L'émission des cinq potins gaulois accompagnant la monnaie véragre de la trouvaille de Saint-Rhémy, est antérieure au milieu du Ier siècle avant J.-C. selon plusieurs études récentes[85]. Ce petit trésor se compose de deux potins séquanes du

[81] Geiser 1982, 603–605.
[82] Se reporter à l'inventaire des trouvailles, p. 59
[83] Datation des monnaies padanes: Pautasso 1966, 100–106; id. 8 et 108–9: type 3; id. 9 et 108: type 5. Voir aussi pour la chronologie: Arslan 1973, 43–51; Pautasso 1975 et ici même note 44.
[84] H. Müller-Beck, Die Engehalbinsel bei Bern, ihre Topographie und ihre wichtigsten vor- und frühgeschichtlichen Denkmäler, 2. Aufl. (1970). Pour le dépôt ou «Massenfund» ci-dessus note 32. Contrairement à Geiser-Wiblé 1983, 77 note 43, il ne s'agit pas de la perte d'une monnaie sur un site abandonné si elle appartient au dépôt. Voir aussi Furger-von Kaenel 1976, 47–52.
[85] Furger-von Kaenel 1976, 53–63 et Pollenz 1982, 160–163.

type A1 assez usés par la circulation et de trois potins leuques un peu moins abîmés. La pièce véragre appartient à la série IV D et à la deuxième phase du monnayage. On ne peut pas préciser la datation de l'enfouissement du trésor et par conséquent en tirer une conclusion précise pour celle de la deuxième phase du monnayage véragre. Cependant, une datation relativement haute des potins ne va pas à l'encontre de celle de la deuxième phase du monnayage véragre, telle qu'elle résulte des considérations faites à propos de la trouvaille de Tiefenau.

Une des deux pièces de Lousonna-Vidy fait partie de la série VII, soit de la troisième phase du monnayage. Contrairement à la monnaie de Tiefenau, son état de conservation est très médiocre. C'est donc une pièce qui a probablement circulé un certain temps avant de disparaître ou qui s'est détériorée dans le terrain de Lausanne-Vidy. G. Kaenel propose comme date de dépôt de la couche d'où provient cette trouvaille 15–10 avant J.-C. à 20–40 après J.-C. On ne peut rien en conclure pour la datation des frappes véragres. On peut déduire cependant que cette monnaie pouvait encore circuler vers 15–10 avant J.-C., peut-être même plus tard. Les monnaies découvertes en couche dans la ville romaine de Martigny depuis 1979 confirment une circulation tardive. La datation des couches (pas avant l'époque claudienne) montre en effet que les monnaies véragres circulaient encore après la conquête romaine, au moins jusqu'à la fondation du *Forum Claudii Vallensium*[86].

La monnaie véragre trouvée à l'endroit appelé Haut-de-Saint-Jean, large plateau sur la commune de Morville-lès-Vic, situé entre Hampont, Château-Salins et Marsal, appartient à la cinquième série, soit la troisième phase du monnayage. On a retrouvé sur ce site plus de 315 monnaies gauloises d'or (electrum), d'argent, de potin et de bronze; des monnaies de la République et de l'Empire romain jusqu'à Arcadius. L'occupation de ce site est donc continue, d'après les monnaies que l'on y a perdues[87]. Contrairement à A. Pautasso, on ne peut pas affirmer que les monnaies gauloises retrouvées avec la monnaie véragre soient toutes postérieures à 52 avant J.-C. comme le démontrent les métaux et les types monétaires représentés[88]. Le peu de précision que l'on a de la découverte et du contexte de notre monnaie ne nous permet pas d'en tirer un élément concluant pour la datation du monnayage

[86] L'inscription du trophée des Alpes à la Turbie permet de situer la soumission des quatre peuples valaisans en 6 avant J.-C. au plus tard. Mais on admet généralement que le Valais fut conquis vers 15 avant J.-C. N. Lamboglia, Le trophée d'Auguste à la Turbie, 1976, 1–80. Pour la conquête: D. van Berchem, Conquête et organisation par Rome des districts alpins, dans: Les routes et l'histoire, Lausanne 1982, 79–85; id., La conquête de la Rhétie, ibid. 87–102; id., Les Alpes sous la domination romaine, ibid. 185–217, notamment 196. Les liens géographiques, de valeur et de typologie, qui unissaient les monnaies véragres à leurs modèles padans disparaissent sans doute dès 25 avant J.-C. (malgré l'absence de trouvailles importantes en vallée d'Aoste), avec la mainmise de Rome sur Aoste et probablement le versant méridional du Grand-Saint-Bernard.

[87] E. Fridrici, Description ..., op. cit. note 34, 372–400. Ce catalogue ancien mentionne des monnaies helvètes, séquanes, éduennes, arvernes, rêmes, trévires, leuques, entre autres.

[88] Pautasso 1980, 353. De plus, Polenz 1982, 160–163, dans son étude archéologique des monnaies gauloises dans les tombes de l'époque de la Tène entre 300 et 50 av. J.-C., montre que l'on peut remonter la datation de nombreux types monétaires dont beaucoup sont représentés «au Haut-de-Saint-Jean».

véragre. On peut tout au plus noter une circulation éloignée du lieu d'émission et par conséquent probablement tardive de cette monnaie.
Les autres trouvailles de monnaies véragres n'ont pas de contexte archéologique suffisamment précis pour nous éclairer sur la datation du monnayage *(fig. 11)*.

Chronologie approximative du monnayage véragre

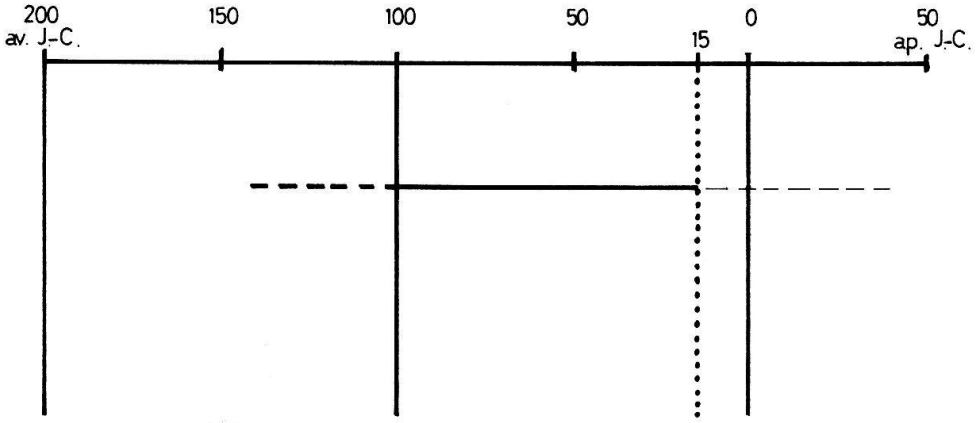

15: datation admise pour la conquête romaine du Valais (arrêt probable de la frappe)

VII. Le monnayage des Véragres: considérations historiques

L'ensemble des données examinées dans ce travail permet de mieux comprendre le monnayage véragre. On peut encore y ajouter un certain nombre de remarques qui seront peut-être les points de départ de futures recherches.

1 Le choix des types monétaires: un problème d'échange.
Le choix d'un modèle padan par les Véragres pour leurs monnaies est significatif d'une orientation de ce petit peuple en direction du Sud des Alpes, particulièrement vers le val d'Aoste et la plaine du Pô, plutôt qu'en direction du plateau suisse et des Helvètes. Le passage du Grand-Saint-Bernard facilitait ce rapprochement des Véragres avec les tribus celtiques du Sud, surtout avec les Salasses, montagnards comme eux. Il devait y avoir des échanges assez fréquents, pour nécessiter la création d'un monnayage qui soit crédible dans ces régions. La nature même de ces échanges était peut-être étroitement liée aux péages que les tribus celtiques alpines imposaient aux voyageurs et marchandises qui traversaient leurs territoires[89]. A ce propos, au tome II de sa Géographie, Strabon mentionne l'épisode de la fuite de Décimus Brutus en 43 avant J.-C. à travers les Alpes[90]. L'assassin de

[89] Relations des tribus alpines, Pautasso 1983, 158 et 161. Rôle des cols alpins: D. van Berchem, Du portage au péage. Le rôle des cols alpins dans l'histoire du Valais celtique, dans Les routes et l'histoire, 1982, 67–78. César, b.g. 3, 1 ss, présente l'abus de ce péage comme une des raisons de sa tentative de conquérir le Valais.

[90] Strabon, 4.6, 7; commentaire du passage: D. van Berchem, La fuite de Décimus Brutus, dans Les routes et l'histoire, Lausanne 1982, 55–65.

César aurait payé son passage et celui de ses hommes aux Salasses au moyen d'une «drachme» par tête[91].

Comme certaines trouvailles protohistoriques et historiques l'indiquent, le Valais commerçait beaucoup avec le Sud. On s'étonnera cependant du peu des monnaies padanes retrouvées au Grand-Saint-Bernard (10 pour 107 véragres) ou en Valais[92]. De même les trouvailles de monnaies gauloises, entre autres celles des peuples padans et véragre, sont peu nombreuses dans le val d'Aoste[93]. Ces observations surprennent quand on constate que 48,20 % des monnaies du type de Martigny découvertes sur le sol véragre proviennent du sanctuaire du Grand-Saint-Bernard. Si l'on compte l'exemplaire de Saint-Rhémy, le seul retrouvé au sud du territoire véragre, on obtient 48,45 %. Dans l'optique d'un atelier monétaire dans la plaine de Martigny, peut-on interpréter ce pourcentage élevé comme l'attestation d'une tendance de la circulation des monnaies véragres vers le Sud? Il est difficile de se prononcer pour l'instant, d'autant plus que dans les cas de Martigny et du Grand-Saint-Bernard les dépôts véragres sont surtout de nature cultuelle.

Les trouvailles du Grand-Saint-Bernard démontrent que les Véragres étaient en contact au nord avec des régions ou des personnes venant des régions dépassant largement le plateau suisse: près de 90 % des monnaies gauloises, sans compter les monnaies véragres, proviennent du nord et nord-ouest des Alpes (voir fig. 4). Les monnaies véragres (particulièrement celles de la troisième phase) circulent jusqu'en Moselle[94].

2 Les types, les symboles, les titres et les poids: un problème d'individualisation?

Il serait erroné de prétendre que l'«Artémis» et le «lion» des monnaies de Marseille sont représentés comme tels sur nos monnaies. Il en va de même pour la légende. Utiliser le mot drachme pour une monnaie dont on ne connaît, pour l'instant au moins, qu'une dénomination unique et dont on ne sait rien du système d'étalonnage, s'il y en avait un, nous paraît risqué[95]. Comme cela semble être le cas pour bien des monnayages celtiques, et tout au moins les monnaies padanes, le contexte mythologique, la valeur politique ou de propagande des modèles grecs échappent

[91] Le mot «drachme» utilisé par Strabon représente selon Pautasso 1972, 43–44 et Pautasso 1980, 358–359, la monnaie padane utilisée peut-être par les Salasses. Il ajoute que les trouvailles de monnaies padanes en val d'Aoste sont trop peu nombreuses pour confirmer cette hypothèse.

[92] Supra fig. 4 et note 25 (pour le Grand-Saint-Bernard); Pautasso 1980, 358 en cite 3 en val d'Aoste; ci-dessus note 48 et Orlandoni 1982, 77–85, en signale 4 (n°s 9–12). Il n'a pas été trouvé de monnaie d'imitation massaliote à Collombey (VS) comme Pautasso 1966, 136, n° 82 le mentionne. J. Heierli, Urgeschichte der Schweiz, Zurich, 1901, 399 ne parle que d'une monnaie en or «Salasse».

[93] On peut signaler la trouvaille de Saint-Rhémy en relation directe avec le Grand-Saint-Bernard: Pautasso 1982, 57–60, 1 monnaie véragre et 5 potins séquanes et leuques. Pour Aoste: Orlandoni 1982, 79–80, mentionne 1 obole et 1 bronze de Marseille, 1 potin lingon, 2 monnaies des Rêmes, 1 potin Helvète et les 4 monnaies padanes déjà signalées en notes 48 et 92. Pour les monnaies padanes: Pautasso, 1966, 153: aucune trouvaille ancienne connue.

[94] Fig. 9, p. 81 :monnaies trouvées à Saint-Triphon, Lausanne, canton de Fribourg, Berne-Enge, Vichy (Allier), Morville (Moselle).

[95] C'est pourquoi nous avons préféré le terme monnaie à celle de «drachme» qui caractérise le modèle de Marseille en tant que monnayage grec.

aux graveurs des coins véragres. Cela est évident pour la légende, transcrite sous forme de signes graphiques s'inspirant d'un texte qui n'était pas lisible par eux.
Les types représentés sur les monnaies véragres ont-ils une signification ou représentent-ils seulement, pour la crédibilité de l'échange, les monnaies padanes? Il faut noter que la représentation de ces types s'écarte de celle de leurs modèles au cours des émissions successives.
L'apparition de symboles au revers des pièces véragres est une particularité que l'on ne retrouve pas sur leurs modèles padans. Cet usage permet de bien les distinguer. A quel besoin cet usage correspond-il? Est-il significatif d'une volonté précise? On se heurte à l'absence de témoignages épigraphiques et de textes anciens. Les symboles pourraient témoigner d'une volonté de différencier les émissions véragres de celles de la plaine padane, les émissions de plusieurs chefs, monnayeurs ou tribus. L'idée de représenter des symboles distinctifs pourrait avoir été empruntée aux monnaies d'or (imitations des statères de Philippe II de Macédoine) du plateau helvète voisin ou aux monnaies allobroges de la vallée du Rhône[96]. Toutefois, au vu de l'extrême simplicité de certains d'entre eux, il est difficile de faire des rapprochements typologiques: un cercle, une roue sont des signes que n'importe qui peut reproduire.
On constate, au cours des émissions monétaires, le passage de l'argent de titre assez élevé (série IB n° 5: 70,5 % d'argent) au cuivre plus ou moins argenté (série VB n° 143: 5,25 % d'argent). Ce phénomène est-il la conséquence d'une raréfaction des sources d'argent, ou faut-il le mettre en relation avec des événements historiques ou monétaires plus précis? La connaissance des sources métalliques utilisées par les Véragres, permettrait peut-être de répondre à cette question. En effet, si les Véragres connaissaient déjà certains des filons argentifères des vallées jouxtant la voie d'accès au Grand-Saint-Bernard, situés par conséquent sur leur territoire, pourquoi auraient-ils cessé de frapper l'argent[97]? D'autre part d'où provenait le cuivre nécessaire à la frappe des monnaies des deux dernières phases qui constituent la masse monétaire la plus importante, dans l'état actuel de notre connaissance? – ce cuivre, qui au reste n'est pas homogène, comme on l'a constaté dans les analyses du titre des monnaies. Enfin, les flans de cuivre étaient-ils coulés dans des moules avant d'être frappés? C'est ce que semble nous indiquer le tenon de coulée qui subsiste sur les monnaies n° 183 et surtout n° 213. En revanche, l'irrégularité des diamètres des monnaies n'est peut-être pas le seul fait du métal écrasé par la frappe. Encore une fois on constate que les monnaies véragres se distancient de leurs modèles. Si ces observations se vérifient pour les métaux utilisés, il en va de même aussi pour les poids assez réduits et les diamètres irréguliers des monnaies véragres.

[96] Symbole sur les imitations en or des statères de Philippe II de Macédoine: D. Allen, The Philippus in Switzerland and the Rhineland, RSN 53, 1974, 42–74 et pl. 8–17. Monnaies allobroges: étude en cours de Y. van der Wielen; A. Deroc, Les monnaies Gauloises de la vallée du Rhône, Paris, 1983.

[97] Une étude des éléments-traces prélevés sur des échantillons de filons argentières et comparés avec ceux des monnaies véragres ferait peut-être avancer la question de la provenance des métaux utilisés.

3 Les Véragres et leur monnayage.

Au terme de cette étude, la nouvelle attribution de ce monnayage, de même que la découverte d'un temple d'origine celtique à Martigny, donne une nouvelle dimension au petit peuple des Véragres.

Le sanctuaire et le site du Grand-Saint-Bernard font partie du territoire des Véragres ce que certains auteurs supposaient déjà[98]. Le très fort pourcentage du monnayage étudié, trouvé au Grand-Saint-Bernard en est un indice supplémentaire (19,2 % des monnaies gauloises). Enfin, le territoire véragre situé entre celui des Salasses au sud et des Nantuates au nord-ouest, fait figure, comme on le savait déjà, de passage privilégié à travers des Alpes.

Pendant la durée de leur frappe, les émissions véragres demeurent dans une aire locale. Leur circulation restreinte indique qu'elles répondaient aux besoins de la communauté et peut-être des péages locaux. Elles sont aussi utilisées à des fins cultuelles: ces monnaies sont en majorité des offrandes dans les sanctuaires de Martigny et du Grand-Saint-Bernard. Ce n'est probablement qu'au moment où l'influence romaine commence à se faire sentir que les monnaies véragres circulent dans des territoires plus éloignés (troisième phase du monnayage) et même assez tardivement.

[98] Ci-dessus note 75.

[99] Il s'agit d'une appréciation globale des différences métalliques des monnaies, à défaut d'analyses plus précises. Elle ne figure pas pour les monnaies du Grand-Saint-Bernard dont U. Friedländer a étudié le titre (étude encore inédite).

CATALOGUE

Explication des colonnes

1. Numérotation courante des monnaies
2. Numérotation des monnaies, par lieu de provenance; abréviations:
   - A Val d'Aoste, localisation indéterminée
   - BC Grand-Saint-Bernard (débute à BC 11, car on a voulu tenir compte de l'antériorité chronologique et surtout typologique des 10 monnaies padanes recensées au Grand-Saint-Bernard qui seront publiées dans le catalogue des monnaies de ce site)
   - BCS Grand-Saint-Bernard, vente Sternberg
   - BE Berne-Enge
   - BN Bibliothèque Nationale, Cabinet des Médailles, Paris, provenance indéterminée
   - CH Chamoson
   - FR Fribourg, localisation indéterminée
   - HM Haute-de-Saint-Jean, Morville-lès-Vic
   - L Lousonna-Vidy
   - M Martigny, sanctuaire indigène (le catalogue des monnaies véragres débute à M 4, car on a tenu compte de l'antériorité chronologique de la monnaie grecque, de l'obole de Marseille et de la monnaie padane qui figureront dans la publication des monnaies du temple)
   - MQ Martigny, quartiers d'habitation
   - MA Martigny, amphithéâtre
   - SL Saint-Léonard
   - STL Saint-Triphon, Le Lessus
   - SR Saint-Rhémy
   - V Vichy
   - VS Valais, localisation indéterminée
3. Numéros d'inventaire des monnaies
4. Numérotation des coins d'avers et de revers
5. Orientation des coins
6. Poids
7. Diamètre
8. Titre ou couleur d'apparence du métal (Ag. = argent, Ag. br. = argent bruni, Cu. = cuivre, pat. v. = patine verte, pat. n. = patine noire, pat. br. = patine brune)[99]

Série I: sans symbole au revers

Groupe A (2 monnaies):

Av. Chevelure figurée avec mèche frontale longitudinale et par mèches superposées, séparées sur le haut de la tête.
Forme de cheveux: semi-circulaire à l'avant de la raie; variée à l'arrière.
Œil et nez séparés, lignes de paupières indiquées.

Rv. Légende < ≲ ∧ ∧.
Tête «lion» représentée par deux obliques faites de petits traits verticaux.
Ligne dorsale, s'arrête au haut des pattes arrière.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
1	M 4	77/353	1	1	↓	2,30	12,5	Ag.
2	M 5	77/115	2	1	←	2,30	14	Ag.

Groupe B (3 monnaies):

Av. Œil et nez séparés, pupille indiquée par globule; lignes de paupières indiquées.
Rv. Tête «lion» représentée par deux obliques, droites simples.

3	BC 11	3 C	3	2	↘	1,40	14,7	
4	BC 12	3 B	4	3	↙	2,20	12,7	
5	M 6	76/395	4	3	↖	2,20	13	Ag. 70,5 % Ag. 25,0 % Cu.

Groupe C (2 monnaies):

Av. Œil et nez, unis, forme d'un triangle.
Rv. Légende < < × × ×.

6	M 7	76/784	5	4	↖	2,20	14	Ag.
7	M 8	76/602	5	4	↘	2,20	13	Ag.

Série II: cercle au revers

Groupe A (2 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le haut de la tête.
Forme des cheveux: semi-circulaire à l'avant de la raie; obliques le haut à gauche, à l'arrière.
Œil et nez, unis, forme d'un losange.
Rv. Légende > > V VTête «lion» représentée par deux obliques, intersectées par un ovale.
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière; globule sur échine à droite.

8	M 9	77/263	6	5	↙	2,05	15	Ag.
9	Ch 1	M 771	7	5?	↗	1,35	15	Ag.

Groupe B (2 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur toute leur hauteur.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Forme des cheveux: obliques le haut à droite, à l'arrière.
Œil et nez, unis, forme d'un losange, un côté prolonge une mèche.

Rv. Légende > V V (coin 7); V V (coin 6).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, fermées à gauche par les traits verticaux de la crinière.
Ligne dorsale, épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière; globule et cercle sur échine à droite.

10	M 10	77/117	8	6	↖	1,30	14	Ag.
11	M 11	76/625	8	7	→	1,20	14	Ag.

Groupe C (13 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le haut de la tête.
Forme des cheveux: obliques le haut à gauche, à l'arrière (coins 9 à 11); obliques le haut à droite, à l'arrière (coins 13 à 14).

Rv. Légende > > > V V (coins 9,10 et 12); V V (coin 11).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles traits verticaux de la crinière.
Ligne dorsale, coin 8: s'éloigne à partir du haut des pattes arrière; coins 9 à 12: épouse les formes du corps et du haut des pattes arrière; globule dans cercle sur l'échine à droite (coins 9 à 12).

12	M 12	76/451	9	8	↖	1,25	15	Ag.
13	M 13	76/234	10	9	↗	1,65	15	Ag.
14	BC 13	3D	11	9	↖	1,80	14,5	
15	BC 14	3E	11	9	↖	1,50	16,5	
16	M 14	77/226	12	9	↗	1,85	15	Ag.
17	M 15	76/822	13	10	↗	1,40	15	Ag.
18	STL 1	25245	13	10	↗	2,20	14	Ag.
19	M 16	77/61	13	11	↗	1,90	14	Ag.
20	M 17	77/338	13	11	↗	1,70	13,5	Ag.
21	M 18	77/407	13	11	↖	1,25	14	Ag.
22	M 19	76/333	14	12	↙	1,90	14,5	Pat. v.
23	M 20	76/631	14	?	↖	0,85	14,5	Pat. v.
24	M 21	76/785			↖	1,40	15	Ag.

Groupe D (18 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le bas de la tête.
Forme des cheveux: rectiligne, longitudinale, avant la raie.
Œil et nez, unis, forme d'un pentagone, un côté prolonge une mèche.

Rv. Semblable à groupe C; sauf légende: absente.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
25	M 22	76/662	15	13	↖	1,70	16	Ag.
26	M 23	76/661	15	13	↖	1,60	16,2	Ag.
27	M 24	76/660	15	13	↖	1,65	13	Ag.
28	BN 1	8475	15	13	↖	1,65	13	Ag.
29	M 25	76/542	15	13	←	1,80	12,5	Pat. v.
30	M 26	76/531	15	13	↙	2,15	13	Pat. v.
31	BC 15	4X	15	13	↙	1,60	12	
32	BC 16	10Q	15	13	↖	1,70	14	
33	BC 17	7 D	15	13	↖	1,15	15	
34	BC 18	9 E	15	13	↖	1,60	15	
35	BC 19	3 G	15	13	↙	1,75	13	
36	M 27	76/684	15	13	←	1,90	14,5	Pat. v.
37	BC 20	10 N	15	13	↖	1,70	14	
38	BC 21	10 U	15	13	↙	1,50	13	
39	BC 22	22 S	15	13	↙	1,70	12,5	
40	BC 23	15 E	15 ?			2,10	11,5	
41	M 28	76/9	16	14	↗	2,00	13	Pat. n.
42	M 29	76/228	17	14	↗	1,50	13	Pat. n.

Groupe E (13 monnaies):

Av. Forme des cheveux: obliques le haut à droite, à l'arrière (coin 18).
Œil et nez, unis, forme d'un losange, un côté prolonge une mèche (coin 20); forme d'un pentagone, un côté prolonge une mèche (coins 18 et 19).

Rv. Légende V (coins 17, n° 18).
Ligne dorsale, épouse les formes du corps et du haut des pattes arrière (coins 15 et 16).

43	BN 2	8474	18	15	←	1,65	14	
44	SL 1	5925	18	15	↗	2,00	14	Pat. v.
45	M 30	76/173	18	15	↙	1,40	12(15)	Pat. v.
46	BC 24	23 L		15	↗	1,40	13	
47	BC 25	14 U	18			1,90	13	
48	BC 26	9 I	18	16	↙	1,50	14,5	
49	BC 27	3 I	19	16	↗	1,50	13,5	
50	M 31	76/583	19	16	←	1,75	14	Pat. v.
51	M 32	76/180	20	16	↓	1,65	14	Pat. v. 0,85 % Ag. 89,5 % Cu.
52	BC 28	4 Y	20	17	↓	1,45	14	
53	M 33	77/362		17	↖	1,40	12	Pat. v.
54	BC 29	23 S		17?	↙	1,50	12	
55	SL 2	5926	18?	18	←	1,80	14	Pat. v.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	N° coins Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Groupe F (15 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur toute leur hauteur.
Forme des cheveux: semi-circulaire, à l'avant de la raie (coin 21); rectiligne, longitudinale, à l'avant de la raie (coin 22).
Œil et nez, unis, forme d'un losange, un côté prolonge une mèche (coin 21); forme d'un pentagone, un côté prolonge une mèche (coin 22).

Rv. Semblable à groupe E; sauf légende, absente.

56	BC 30	3 H	21	19	↙	1,65	12	
57	M 34	76/128	21	19	↗	1,60	13	Pat. n. 3,9 % Ag. 88,3 % Cu.
58	M 35	73/28	21	19	←	1,40	12	
59	BC 31	22 X	21	19	↑	1,50	12	
60	BC 32	23 H	21	19	↗	1,45	14,5	
61	M 36	76/335	21	20	↙	1,80	12,5	Pat. v.
62	M 37	77/88	21		↙	1,00	12	Pat. v.
63	BC 33	23 N	22	21	↘	1,60	13	
64	BC 34	10 P	22	21	↙	1,40	14,5	
65	BC 35	23 C	22	21	↙	1,20	13	
66	M 38	76/671	22	21	↖	1,60	13	Pat. v.
67	M 39	76/413	22	21	↙	1,85	13	Pat. v.
68	BC 36	3 F		21	↗	1,40	13	
69	BC 37	23I	22			1,20	12,5	
70	M 40	76/780	22	22	↗	1,70	13,5	Pat. v.

Groupe G (10 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation médiane visible.
Forme des cheveux: plus ou moins rectiligne.
Œil et nez, unis, forme d'un pentagone, un côté prolonge une mèche.

Rv. Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouvent les traits verticaux de la crinière (coins 25, 26 et 28).
Ligne dorsale, épouse les formes du corps et du haut des pattes arrière (coin 24).

71	BC 38	10 T	23	23	↗	1,60	13,5	
72	M 41	76/424	24	24	↙	1,85	13	
73	BC 39	10 V	24	24	↙	1,50	15,5	
74	M 42	77/141	24	24?	↙	1,70	13	
75	M 43	77/358		24	←	1,45	13,5	

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
76	M 44	77/273	25	25	↗	1,90	13,5	Cu.
77	M 45	76/722		25	↙	1,60	13,5	Pat. et Cu.
78	M 46	76/588	25	26	↗	1,80	15	Pat. et Cu.
79	M 47	77/180	25	27	↗	1,70	14	Pat. v.
80	M 48	76/820		28	↖	1,70	15	Pat. v.

Groupe H (10 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, séparées sur le bas de la tête. Forme des cheveux: semi-circulaire, à l'avant de la raie; oblique, le haut à droite, à l'arrière.
Œil et nez, unis, forme d'un trapèze.

Rv. Légende V V ou V (coins 30, 33).
Tête «lion» représentée par des droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à droite, à gauche, petit cube et deux traits verticaux de crinière (coin 33); à gauche, trois traits verticaux de la crinière (coins 29, 30, 32).
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière (coin 33); épouse les formes du corps et du haut des pattes arrière (coin 32).

81	BC 40	5 D	26	29	↘	1,45	14,5	
82	M 49	76/801	27	30	↘	1,65	13,5	Pat. br.
83	M 50	76/403	28	31	↘	1,30	13,5	Cu.
84	M 51	76/810	29	32	→	1,20	14	Cu.
85	M 52	76/629	29?	33	→	1,20	13,5	Cu.
86	M 53	76/659	29	34	↖	1,50	15	Pat. br.
87	M 54	76/518	30	34	←	1,50	14	Pat. v.
88	BC 41	23 M		34	↗	1,70	15,5	
89	L 1	16/239	29?	34		1,40	15	Pat. v.
90	STL 2	25252				1,10	15	Pat. v.

Groupe J (4 monnaies): monnaies au symbole de la série II qui présentent des particularités typologiques.

Av. Voir groupe G.

Rv. «lion», tête à droite; tête indiquée par un globule entouré par un double demi-cercle , dans le prolongement de quatre traits de crinière.

91	BC 42	11 U	31	35	↙	1,20	14

Av. Voir groupe G (coin 20).

Rv. «lion«, tête à gauche; tête indiquée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouvent les traits verticaux de la crinière.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
92	BC 43	11 V	25	36	↖	1,60	14	

Av. Tête de «Diane» à droite; on distingue le globule de la pupille entouré des traits du nez.
Rv. «lion», tête à gauche ou à droite.

93	M 55	77/351	-		-	1,70	12	Ag. et Cu.

Av. Tête de «Diane» à gauche; œil et nez, séparés.
Rv. «lion«, tête à droite, dont on ne voit que le ventre, le haut des pattes avant et des pattes arrière.

94	BC 44	7 P	32		↗	0,80	12,5	

Série III: Croix sur M ou croix au revers

Croix sur M au revers

Groupe A (1 monnaie):

Av. Chevelure figurée avec mèche frontale verticale et par mèches superposées, le milieu marqué par des globules.
Forme des cheveux: ondulée.
Rv. Voir, série II, groupe A.

95	BC 45	3 A	33	37	↖	1,65	16,5	

Groupe B (1 monnaie):

Av. Chevelure figurée, par mèches superposées, sans séparation visible.
Œil et nez, unis, forme d'un losange, une mèche prolonge un côté.
Rv. Légende illisible.
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, fermées à gauche par les traits verticaux de la crinière.

96	VS 1	-	34	38		1,60	15	Pat. v.

Groupe C (1 monnaie):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible.
Œil et nez, unis, forme d'un losange, une mèche prolonge un côté.
Rv. Légende > V V
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouvent les traits verticaux de la crinière.
Ligne dorsale, s'arrête au haut des pattes arrière; globule sur l'échine à droite.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
97	M 56	76/264	35	39	↙	1,50	15	Ag.

Groupe D (1 monnaie):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, le milieu marqué par des globules.
Rv. Légende V V
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, fermées à gauche par chevron vertical de la crinière.

98	M 57	77/213	36	40	↙	1,60	15,5	Ag.

Groupe E (3 monnaies):

Av. Voir groupe D.
Rv. Tête «lion» représentée par deux droites superposées, suivies à gauche par un petit cube et trois traits de crinière.
Ligne dorsale, s'arrête au haut des pattes arrière (coin 41); épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière.

99	M 58	76/147	37	41	←	1,75	15	Ag.
100	M 59	76/245	37	42	↘	1,65	14	Ag.
101	M 60	76/449	38	43	↖	1,40	14,5	Ag.

Croix au revers

Groupe F (1 monnaie):

Av. Œil et nez, unis, forme d'un losange, une mèche prolonge un côté.
Rv. Légende > V
Ligne dorsale, épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière.

102	M 61	76/127	39	44	↘	1,30	14	Ag. 50,3 % Ag. 39,2 % Ag.

Série IV: cercle et angle

Cercle sur angle ouvert à gauche et globule

Groupe A 1 (2 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible.
Forme des cheveux: ondulée.
Œil et nez, unis, forme d'un triangle.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Rv. Légende V V (coins 46).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouvent les traits verticaux de la crinière.
Ligne dorsale, épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière; globule sur l'échine, à droite.

103	M 62	76/546	40	45	↙	1,50	14,5	Ag.
104	M 63	76/620	41	45	↙	1,10	14	Ag.

Cercle sur angle ouvert à droite sans globule

Groupe A 2 (1 monnaie):

Av. Voir groupe A 1, coin 41
Rv. Voir groupe A 1.

105	BC 46	5 F	41	46	↗	1,65	14

Cercle sur angle ouvert à droite avec globule

Groupe B (4 monnaies):

Av. Voir groupe A 1, coins 41 à 42.
Rv. Légende > > V V (coin 47).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à droite, à gauche deux traits de crinière et un petit chevron verticaux.

106	BC 47	6 Z	41	47	↓	1,90	15
107	M 64	76/499	41	47	↙	1,90	15
108	M 65	76/692	41	47	↙	1,20	15
109	M 66	76/148	42	47	→	1,30	16

Groupe C (5 monnaies):

Av. Chevelure figurée avec mèche frontale verticale et par mèches superposées, coupées en leur milieu et décalées verticalement.
Forme des cheveux: ondulée.
Œil et nez, unis, forme d'un losange, un côté prolonge une mèche.
Rv. Légende > V (coin 48 M 67); > (coin 48 BC Sternberg).
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière.

110	BC 48	5 E	43	48	↘	1,40	14
111	BC 49	6 Y	43	48	↙	1,45	14
112	BCS 10		43	48	→	1,60	14

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	N° coins Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
113	BC 50	5 G		48	↘	1,80	15,5	
114	M 67	76/800		48	↙	1,65	15,5	Ag. br. 12,35 % Ag. 83,25 % Cu.

Groupe D (6 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, le milieu marqué par un globule (coin 44); par mèches superposées, sans séparation visible (coin 45). Œil et nez, unis, forme d'un pentagone.

Rv. Légende > V V (coin 49); V (coin 50, M 69, M 70, M 71).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle, ouvert à droite, à gauche deux traits de crinière et un petit chevron verticaux (coin 49), à gauche, trois traits verticaux de crinière (coin 50).

115	M 68	76/244	44	49	↘	1,40	16	Ag. et Cu.
116	M 69	76/157	44	50	↙	1,35	15,5	Ag. et Cu.
117	SR 1	Pautasso 1982, n° 1	44	50	↙	1,50	17	
118	M 70	76/802	45	50	↙	1,20	15,5	Ag. br.
119	BC 51	1 I	45	50	↓	0,90	13	
120	M 71	76/240		50	↙	1,40	15	Ag. br.

Monnaies avec le même symbole (groupes A 2 à D), coins indéterminés.

121	M 72	76/832			↘	1,80	13,5	Cu. et Ag.
122	BC 52	16 P				1,40	14,5	

Points dans cercle sur angle ouvert à droite avec ou sans globule:

Groupe E (5 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, coupées en leur milieu et décalées verticalement.
Œil et nez, unis, forme d'un triangle (coin 47); forme d'un trapèze (coin 46).

Rv. Légende > V (coin 8).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à droite, à gauche trois traits de crinière et un petit chevron verticaux.

123	M 73	76/618	46	51	↙	1,80	15	Ag. et pat. v.
124	BC 53	7 C	47	52	↘	1,70	15	
125	M 74	76/497	47	53	↙	1,65	12,5	Ag. et pat. br.
126	M 75	76/614	47?	53	↖	0,60	10	Ag. et pat. v.
127	BC 54	14 Y	47?		→	1,60	13,5	

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Groupe F (5 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèche frontale verticale (coin 48) et par mèches superposées, sans séparation visible.
Œil et nez, unis, forme d'un pentagone, un côté prolonge une mèche (coin 48).
Rv. Légende V V (coin 55).

128	BC 55	5 C	48	54	↘	1,75	13	
129	BC 56	5 A		54	↘	1,55	14	
130	M 76	76/587	49	55	↙	1,25	12,5	Pat. n.
131	M 77	77/302	50	56	↙	1,80	14	Pat. n.
132	M 78	77/122	50	57	↖	2,00	14	Pat. v.

Croix dans cercle sur angle ouvert à droite:

Groupe G (4 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèche frontale verticale (coin 12).
Rv. Légende V V (coin 51, M 79); > > ou > (coin 51, M 80).

133	M 79	76/494	51	58	↙	1,80	13,5	Pat. v.
134	M 80	76/519	51?	58	↘	1,75	13	Pat. v.
135	M 81	76/634	52	58	↙	1,60	13	Pat. n.
136	BC 57	14 Z		58?		1,10	12,5	

Série V: cercle avec trois globules

Groupe A (5 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, coupées en leur milieu et décalées verticalement.
Forme des cheveux: ondulée.
Œil et nez, unis, forme d'un trapèze.
Rv. Tête «lion» représentée par deux droites superposées entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à droite, à gauche, trois traits verticaux de crinière.
Ligne dorsale, s'éloigne à partir haut pattes arrière; globule sur l'échine à droite.

137	BC 58	22 P	53	59	↙	1,65	16
138	BC 59	9 A	53	59	↙	1,60	13
139	BC 60	10 S	53	59	↙	1,65	13
140	BC 61	230	53?	59?	↙	1,40	14
141	HM 1	–	53?	59?		1,35	14

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	N° coins Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Groupe B (15 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible.
Forme des cheveux: ondulée (coins 54–56); plus ou moins rectiligne (coins 57 à 59).

Rv. Légende V (coins 59, 62 et 65).
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière (coin 59), épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière (coin 62).

142	M 82	77/359	54	59–	↓	1,80	13	Pat. v.
143	M 83	76/456	55	60	↑	1,30	14	Pat. v. 5,25 % Ag. 90,15 % Cu.
144	M 84	76/529	56	61	↙	1,50	14	Pat. v.
145	M 85	76/486		62	↘	1,50	12,5	Pat. v.
146	M 86	78/3		62	↘	1,50	11,5	Pat. v.
147	BC 62	15 K		62	↘	1,70	14	
148	BC 63	14 X		62	↘	1,30	13	
149	M 87	76/526	57	63	↘	1,60	13	Pat. v.
150	BC 64	9 G	58	64	↘	1,30	14,5	
151	M 88	77/10	58	65	↘	1,40	13	Pat. v.
152	M 89	77/87	58	65	↘	1,70	14	Pat. v.
153	BC 65	10 X	58	65	↘	1,30	13	
154	Aoste	A coll. privée	58	65		1,55	12,5	
155	M 90	76/609	59	65	↘	1,60	12	Pat. v.
156	M 91	77/139	59	65	→	1,60	14	Pat. v.
157	BC 66	10 O	59	65	↙	1,60	14,5	

Groupe C (7 monnaies): avers, coins indéterminés

Rv. Légende V V ou V.
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière.

158	M 92	76/633		66	↘	1,60	14	Pat. v.
159	BC 67	10 M		67	↗	2,00	16,5	
160	BC 68	1 G		68		1,60	14	
161	BC 69	23 Q		68	↖	1,30	13,5	
162	BC 70	23 A		68		1,60	13,5	
163	BC 71	15 H		68?	↘	1,10	13	
164	BN 3	2155		69		1,45	13	

Probablement de la même série, coins indéterminés (4 monnaies):

165	BC 72	23 R				1,30	14	
166	BC 73	23 E			→	1,40	15	
167	BG 74	14 V			↖	1,50	11	
168	BC 75	22 U				1,60	13	

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Série VI: croix sur demi-cercle avec globule

Groupe A (9 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, milieu marqué par globule.
Forme des cheveux: ondulée.
Œil et nez, unis, forme d'un trapèze.

Rv. Légende > > V V (coin 70, BC 76 et BC 78) > V V (coin 70, M 93 et M 94); V (coin 70, BC 75 et BC 77; coin 71, BC 79).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées entre lesquelles demi-cercle ouvert à droite, à gauche, trois traits verticaux de crinière.
Ligne dorsale s'éloigne à partir du haut des pattes arrière (coin 70), épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière (coin 71); globule sur l'échine, à droite.

169	BC 76	9 D	60	70	↘	1,40	14	
170	BC 77	9 C	60	70	↙	1,70	13,5	
171	M 93	77/221	60	70	↙	1,70	15	Pat. v.
172	BC 78	7 I	60?	70	↓	1,60	14	
173	M 94	76/408	61	70	↓	1,25	13,5	Pat. v.
174	BC 79	22 Q	62	70	↓	1,00	12,5	
175	BC 80	8 Z	63	71	↓	1,65	14,5	
176	M 95	76/221	64	71	↙	1,60	13,5	Pat. v.
177	BC 81	15 A		71	↙	1,40	15	

Groupe B (11 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, coupées en leur milieu et décalées verticalement.
Forme des cheveux: ondulée (coins 65 et 66); plus ou moins rectiligne (coin 68).

Rv. Légende V (coins 72, BC 85 et 73, BC 86).
Ligne dorsale, s'éloigne à partir du haut des pattes arrière; épouse les formes du corps et le haut des pattes arrière (coins 73 et 74).

178	BC 82	7 G	65	71	↘	1,70	13,5	
179	BC 83	23 P	65	71	↘	1,70	13,5	
180	M 96	76/530	65	72	↙	1,75	12,5	Pat. v.
181	BC 84	22 T	65	72	↙	1,60	13	
182	BC 85	14 R	66	72?	↙	1,40	13,5	
183	BC 86	10 R	66	73	↘	1,75	14	
184	BC 87	9 H	66	74	↘	1,40	14	
185	BC 88	14 T	66?	75	↘	1,40	13	
186	M 96	76/520	67	76	↙	1,50	14,5	Pat. v.
187	BC 89	8 Y	68	77	↓	1,70	14	
188	BC 90	23 D	68	77	↓	1,60	13,5	

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent

Groupe C (6 monnaies): avers, coins indéterminés

Rv. Légende > V V (coin 79, n° BC 91);
V V ou V (coins 78, n° M 98 et 79 n° M 100).

189	M 97	77/54	78		↘	1,50	12,5	Pat. v.
190	M 98	77/344	78		↘	1,70	12,5	Pat. v.
191	M 99	76/670	78		↘	1,40	14	Pat. br.
192	BC 91	7 H	78		↘	1,40	15	
193	BC 92	9 B	79		↘	2,10	12,5	
194	M 100	76/459	79		↘	2,05	13	Pat. v.

Probablement de la même série, coins indéterminés (monnaies):

195	BC 93	22 V			↓	1,40	13,5	
196	BC 94	15 F			↙	1,60	13	
197	BC 95	220			↙	1,60	14	
198	BC 96	22 R			↘	1,10	12	
199	V	LM.AG K231			↗	1,70	12,5	

Série VII: croissant à gauche du «bâtonnet»

Groupe A (20 monnaies):

Av. Chevelure figurée par mèches superposées, sans séparation visible.
Forme des cheveux: ondulée.
Œil et nez, unis, forme d'un trapèze.

Rv. Légende VV ou V (coins 69, n° BE 1; 72 n°s BC 99, BC 101, BC 103; 83 n° BC 105).
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouve un demi-cercle ouvert à droite et à gauche, trois traits verticaux de crinière.
Ligne dorsale s'éloigne à partir du haut des pattes arrière (coin 81).

200	BC 97	5 B	69	80	↘	2,00	12,5	
201	BE 1	LM.A 1450	69	80	↘	1,65	12,5	
202	BCS 11		70	81	↓	1,55	14	
203	M 102	76/619	70	81	↙	1,40	15	Pat. v.
204	M 103	76/683		81	↙	1,60	14	Pat. v.
205	BC 98	23 B	70?	81?	↙	1,40	14	
206	FR 1		70?	81?				
207	M 104	76/678		82	↙	1,50	13	Pat. v.
208	BC 99	7 E		82	↙	0,95	13	
209	BC 100	22 Y	71?	82	←	1,70	14	

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	N° coins Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
210	BC 101	22 N	71	82	↙	1,45	13	
211	BC 102	7 F	71	82	↙	1,85	13,5	
212	BC 103	22 Z	71		↗	1,60	13	
213	M 105	76/679		82		1,40	13(16,5)	Pat. v.
214	BC 104	9 F	72	82	↘	1,40	17	
215	BC 105	7 B	72	83	↗	1,25	12	
216	BC 106	7 A	73	84	↘	1,40	14,5	
217	BC 107	23 K	74	84	↖	1,20	12	
218	BC 108	22 M	75		↙	1,40	14,5	
219	L 2	7bis/1288			↗	1,00	12	

Probablement de la même série, coins indéterminés (2 monnaies):

220	M 106	K/0523/1				1,30	16,5	Pat. v.
221	BC 109	15 C				1,30	13	

Monnaies indéterminées appartenant probablement à cet ensemble (non illustrées)

222	M 107	77/352				0,90	12,5	
223	M 108	77/420				1,40	13,5	
224	BC 110	14 S				1,60	14,5	
225	BC 111	15 B				1,10	13	
226	BC 112	15 D				1,40	12	
227	BC 113	15 G				1,40	13	
228	BC 114	15 I				1,30	13	
229	BC 115	15 N				1,80	15	

Addenda

Les 10 monnaies trouvées entre 1979 et l'été 1983 à Martigny ont pu être restaurées tout récemment. En voici le catalogue:

Série II

Groupe C

230	MQ 109	81/308	-	11	↖	2,15	16	Pat. v.

Groupe D

231	M 110	83/68	-	-	↘	1,7	15	Ag.

N° courant	N° prov.	N° inv.	N° coins Av.	N° coins Rv.	Posit. coins	Poids	Diam.	Métal apparent
Groupe G								
232	MA 111	80/798	-	-	↙	1,9	12	Pat. v.
				Série IV				
Groupe E								
233	M 112	83/79	47?	53?	↙	1,9	15	Ag.
234	MQ 113	82/44	47	-	↙	1,8	16	Pat. v.
				Série VI				
Groupe B								
235	M 114	83/71	-	65	↙	1,41	13	Pat. v.

Nouvelle série (ou série III2?)

Cercle à rayons sur l'échine du lion et peut-être croix sur M très effacée? entre les pattes de l'animal au revers (1 monnaie).

Av. (proche du n° 98, série III, groupe D)
Chevelure figurée par des mèches superposées, le milieu marqué par des globules.
Œil et nez, unis, forme d'un losange, une mèche prolonge un côté.

Rv. (proche du n° 97, série III, groupe C)
Légende V.
Tête «lion» représentée par deux droites superposées, entre lesquelles se trouvent les chevrons de la crinière.

236	M 115	83/231	-	-	↗	1,45	15	Ag.

Probablement à la série II

Groupe H								
237	MQ 116	79/377	-	-	↘	2,10	14	Pat. v.
				Probablement série II				
238	MQ 117	K 244 3/1	-	-			14	Pat. v.

Probablement série IV

Cercle sur angle ouvert à gauche ou a droite

239	MQ 118	80/246	-	-	↙		15	Pat. v.

Le numéro 236 du catalogue est un nouveau type trouvé en juillet 1983, qui provient du téménos de Martigny. L'avers peut être classé avec ceux de la troisième série. Le symbole $\frac{X}{M}$, très effacé pourrait figurer au revers entre les pattes du lion. A l'image du cercle des monnaies de la deuxième série, un symbole termine la ligne dorsale à droite. Il s'agit d'un cercle à rayons. Selon ces considérations, la monnaie n° 236 appartient à la deuxième phase du monnayage.

Les numéros 237 et 238 présentent plusieurs couches superposées et disjointes de métal.

Table des illustrations dans le texte

Fig. 1 Martigny. Extrait du plan archéologique 1983. Plan: Direction des Fouilles d'Octodurus - Martigny.
Fig. 2 Martigny. Plan du temple indigène et répartition des monnaies gauloises. Plan: Direction des Fouilles d'Octodurus - Martigny.
Fig. 3 Grand-Saint-Bernard: Plan archéologique. Extrait de R. Mollo Mezzena, Documentazione sui culti aostani dans Archeologia in Valle d'Aosta. Dal Neolitico alla caduta dell'Impero romano 3500 a.-C.-V sec. d.-C., Aosta, 1981, 158, fig. 1 (d'après NSc 1891-94).
Fig. 4 Carte de répartition géographique et quantitative des provenances des monnaies gauloises du Musée du Grand-Saint-Bernard. Extrait de Wiblé 1981, 10, fig. 13.
Fig. 5 Les séries d'après les symboles.
Fig. 6 Les liaisons de coins.
Fig. 7 Table de fréquence des poids des monnaies.
Fig. 8 Mode et limites des poids dans les séries.
Fig. 9 Carte de répartition des trouvailles des monnaies du type de Martigny.
Fig. 10 Le Valais antique: répartition des trouvailles.
Fig. 11 Chronologie approximative du monnayage véragre.

Sources photographiques

Direction des Fouilles d'Octodurus, Martigny: toutes les photographies des monnaies de Martigny et du Grand-Saint-Bernard.
Musée cantonal d'Archéologie et d'Histoire - Cabinet des Médailles, Lausanne: n°s 9, 18, 28, 43, 44, 55, 89, 96, 141, 164, 201, 219.
Pautasso 1980, n° 1, p. 39: n° 117.
Sternberg 1977, n° 10-11, p. 8 et pl. 1: n°s 112, 202.
Musée national suisse - Cabinet des Médailles, Zurich: n° 199
Meyer 1866, pl. I, fig. 5: n° 206.

des 54 monnaies du Grand-Saint-Bernard illustrées par Pautasso 1980, 347–355, avec celles de notre catalogue:

Pautasso fig.	Cat. n°	Pautasso fig.	Cat. n°
1	3	2	14
3	15	4	56
5	31	6	64
7	52	8	49
9	68	10	33
11	35	12	37
13	38	14	139
15	91	16	71
17	73	18	48
19	32	20	81
21	138	22	159
23	160	24	157
25	150	26	153
27	106	28	105
29	113	30	34
31	111	32	110
33	119	34	128
35	124	36	129
37	193	38	183
39	170	40	184
41	169	42	179
43	187	44	172
45	175	46	192
47	200	48	211
49	216	50	214
51	215	52	208
53	95	54	92

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

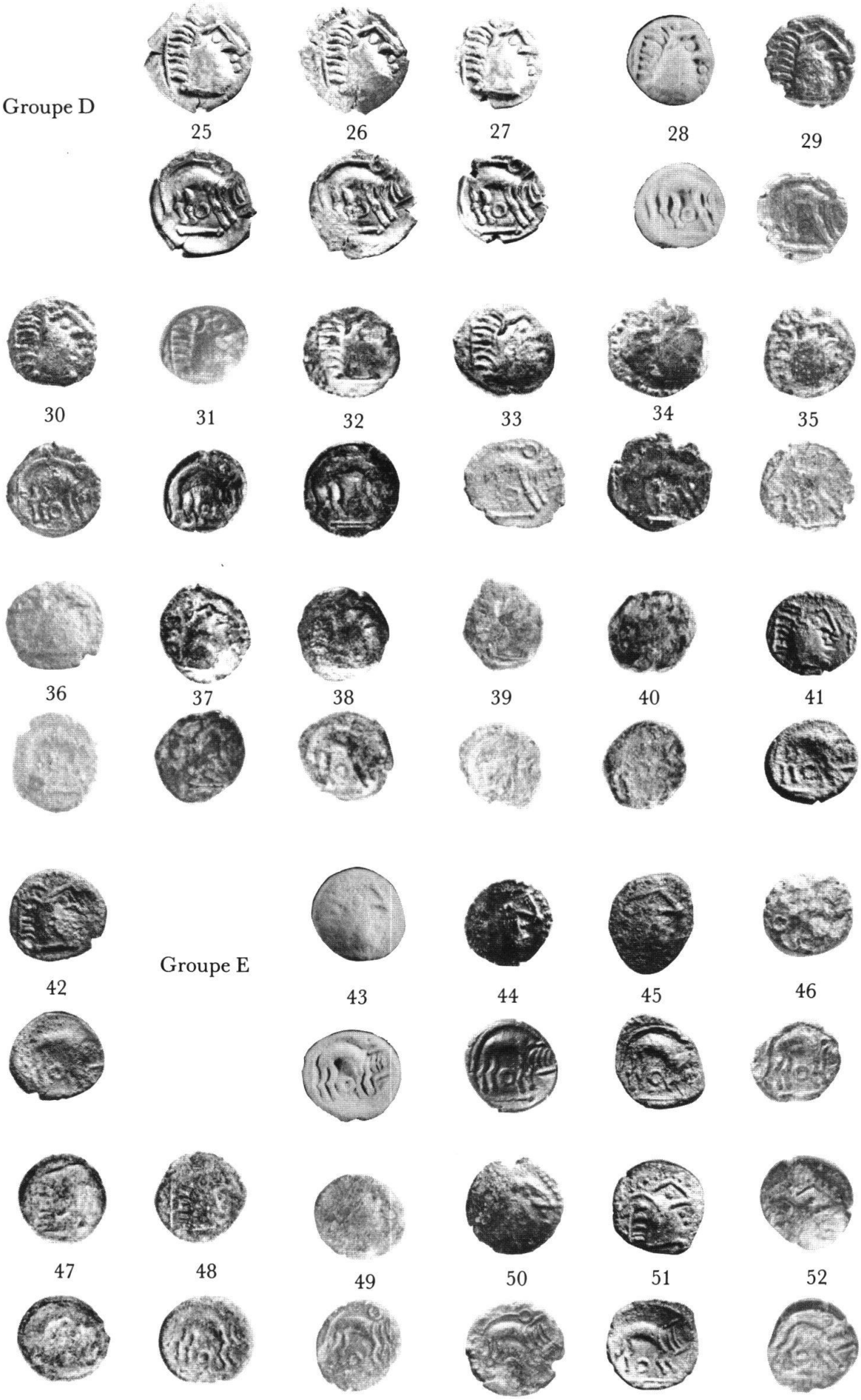

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

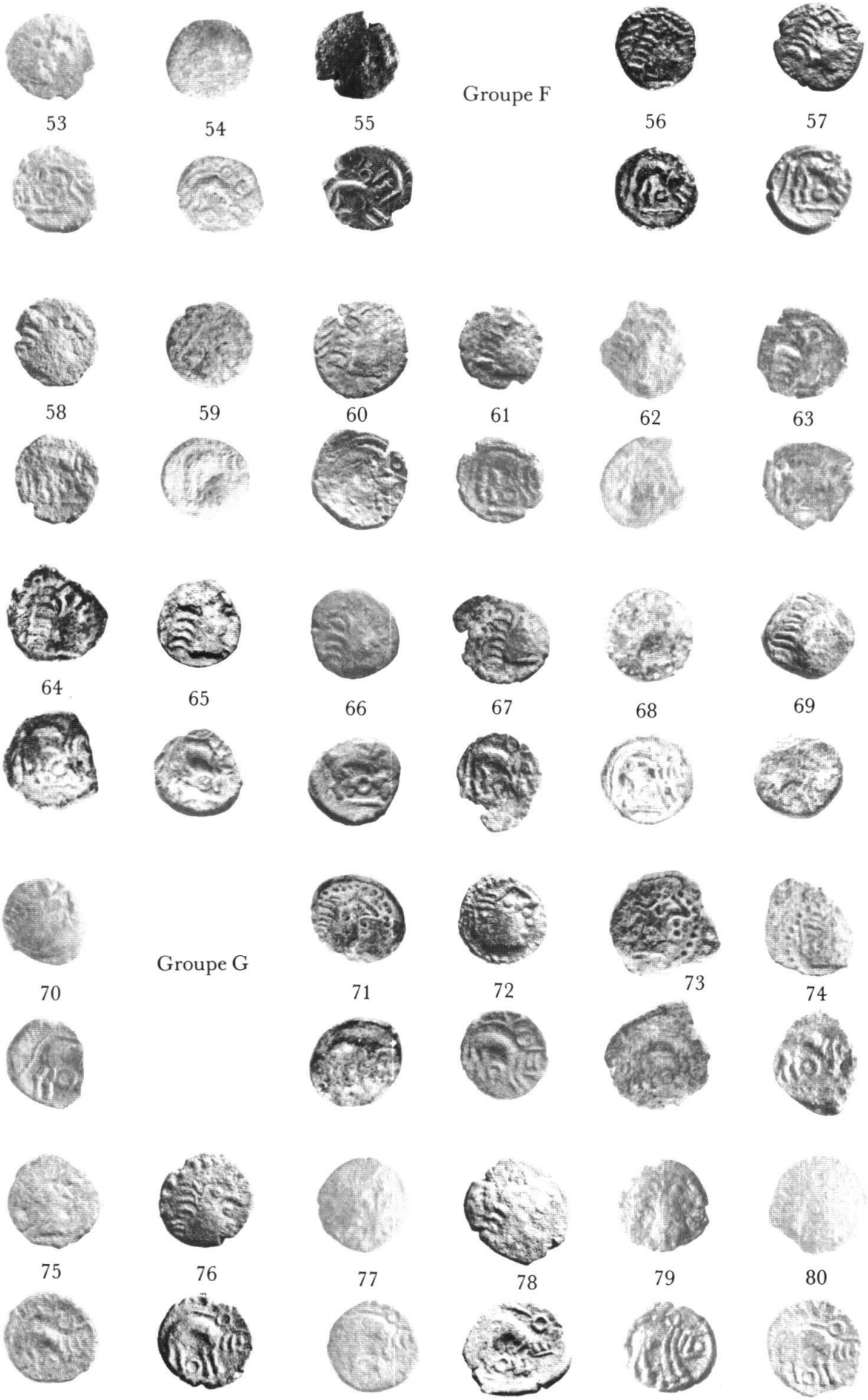

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

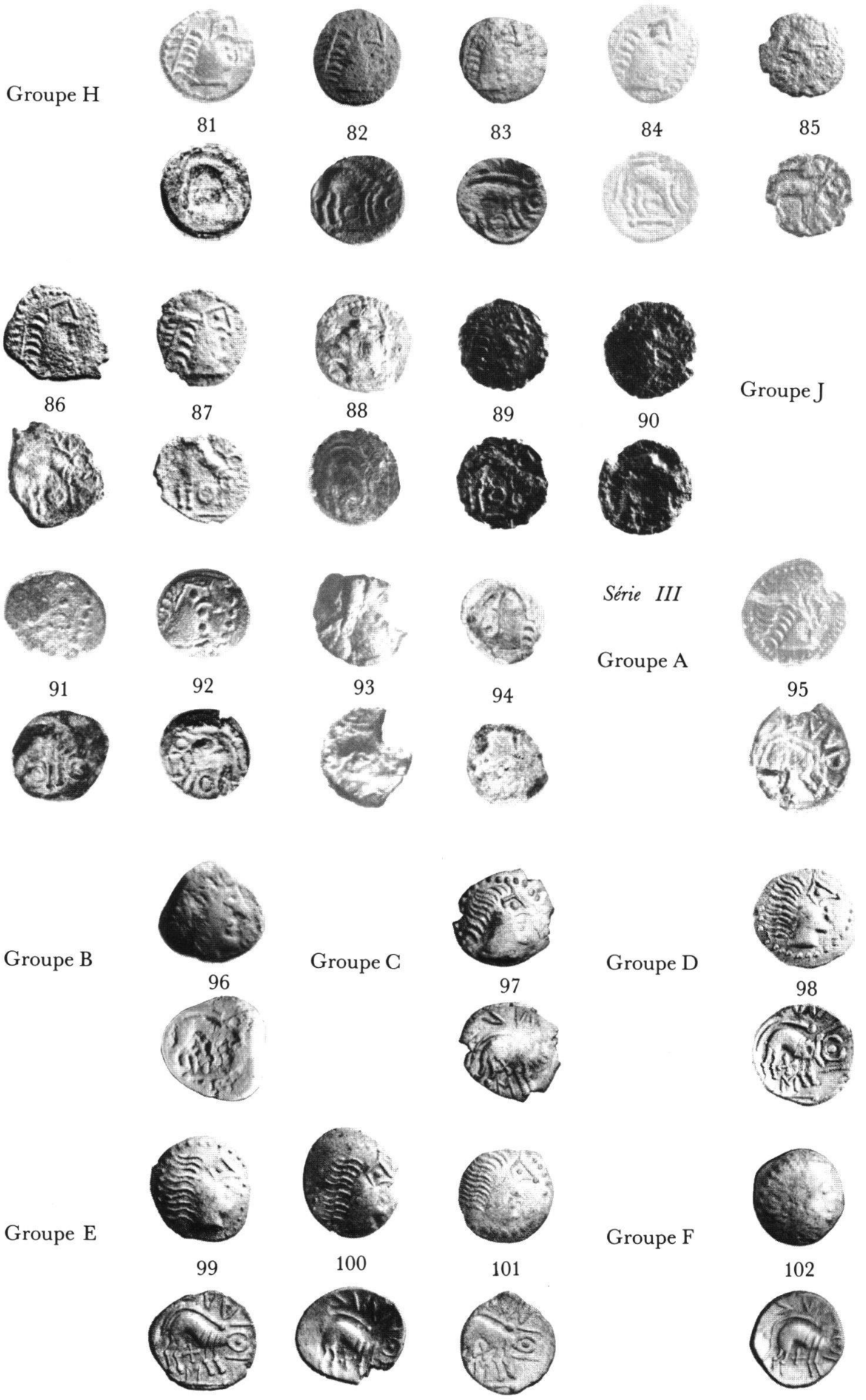

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

Série IV

Groupe A1

103

104

Groupe A2

105

Groupe B

106

107

108

109

Groupe C

110

111

112

113

114

Groupe D

115

116

117

118

119

120

121

122

Groupe E

123

124

125

126

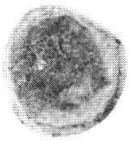

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

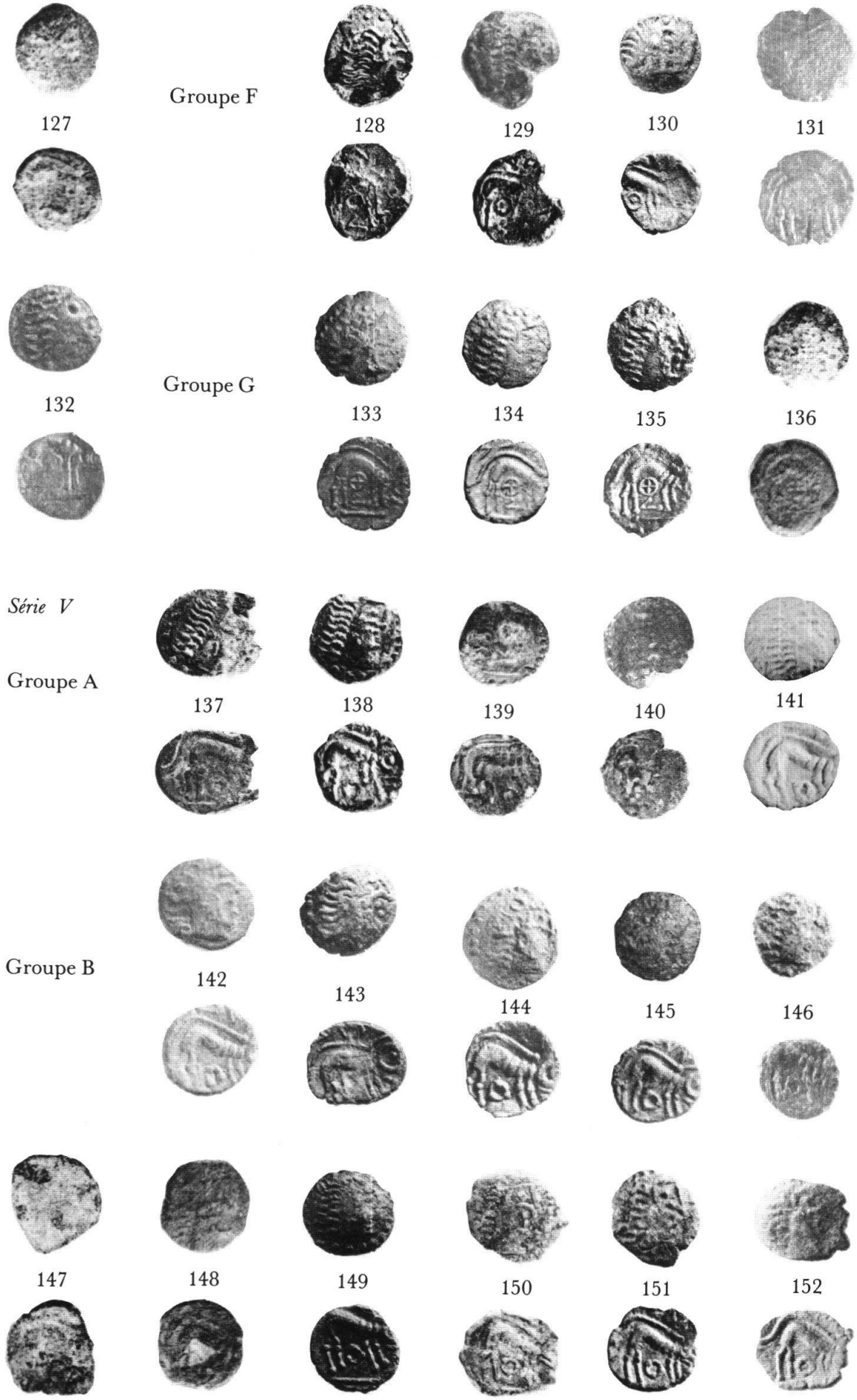

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

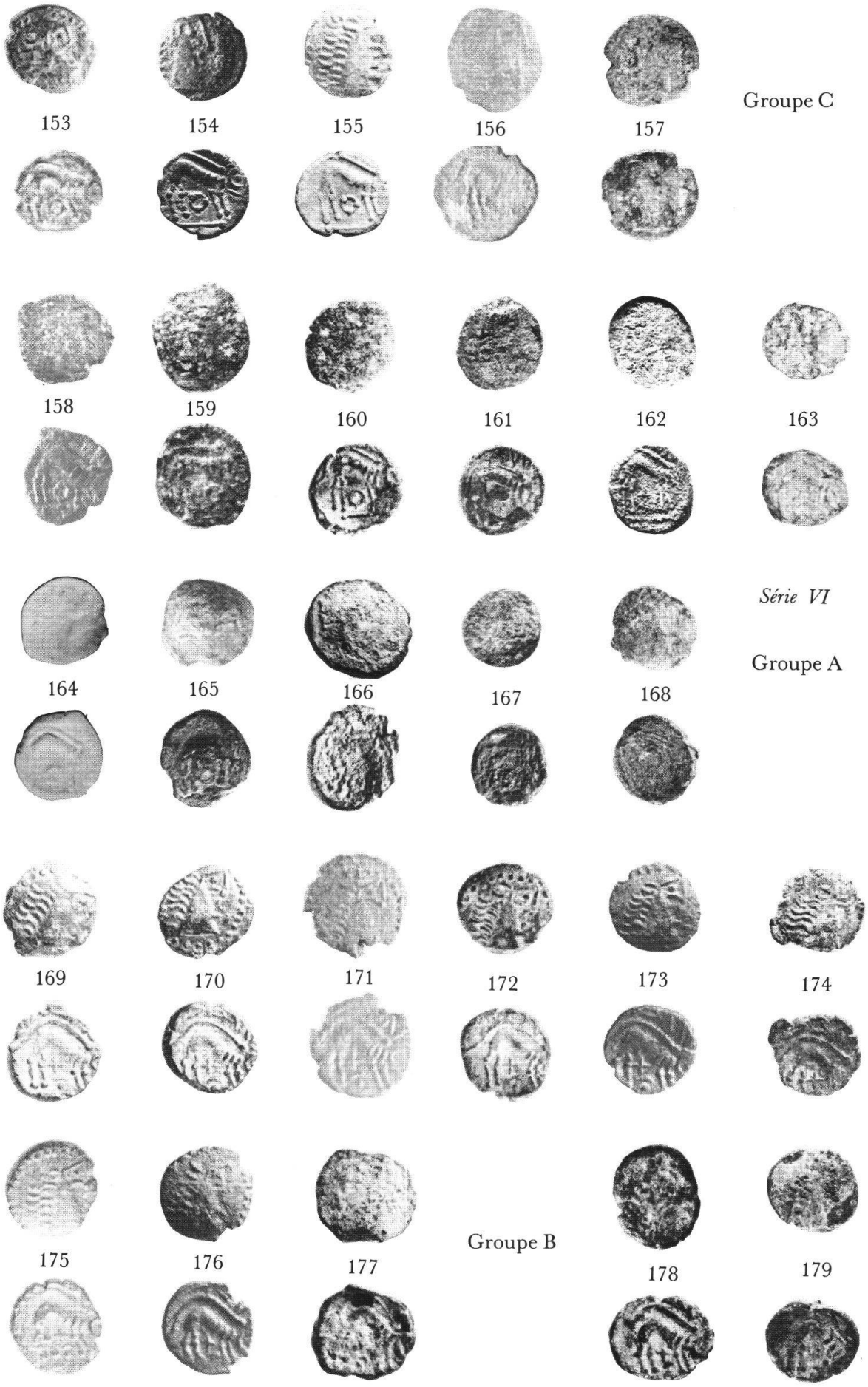

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

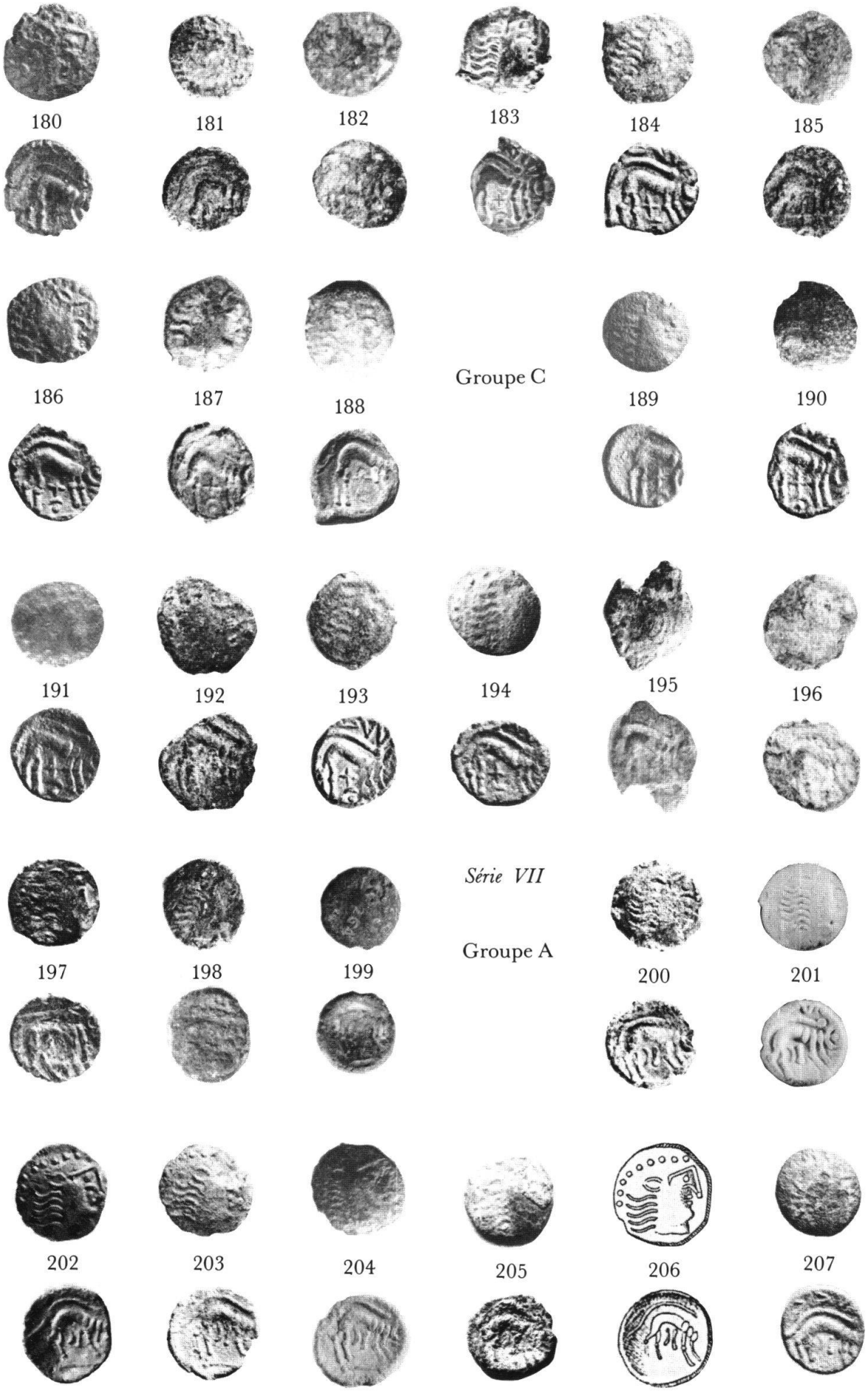

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres

A. Geiser, Un monnayage celtique en Valais: Les monnaies des Véragres